

2020 Rapport d'activités

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- EAUX NATURELLES



Management
System
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
OHSAS 18001:2007

www.tuv.com
ID 9000000185

TABLE DES MATIÈRES

<i>Édito 2020</i>	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
<i>2020 en images et en chiffres</i>	4
<i>Une structure publique pour l'environnement</i>	6
<i>Solidarité financière</i>	9
<i>Responsabilité sociétale</i>	10
TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	15
<i>Tous acteurs de nos déchets</i>	16
<i>Gestion des déchets lotois</i>	20
<i>Coopération interdépartementale</i>	27
<i>Bilan financier</i>	28
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	31
<i>Les réseaux de chaleur au bois</i>	32
<i>Bilan financier</i>	35
CYCLE DE L'EAU	37
<i>Un service mutualisé</i>	38
<i>L'accompagnement à l'exploitation</i>	39
<i>L'accompagnement des projets</i>	40
<i>La production d'eau potable</i>	41
<i>L'accompagnement à l'assainissement non collectif</i>	42
<i>Le traitement des boues</i>	43
<i>Les eaux naturelles</i>	44
<i>Bilan financier</i>	47
<i>Lexique</i>	49
ANNEXES	
<i>Disponibles en ligne sur notre site syded-lot.fr</i>	
<i>à la rubrique "Documents > Rapports d'activités"</i>	

La **population DGF** (incluant les résidences secondaires) sert de base de calcul pour les tarifs appliqués par le Syded, soit 208 858 habitants.
La **population municipale INSEE 2020 du territoire Syded (180 308)** sert de base de calcul pour les ratios à l'habitant.

ÉDITO 2020

Cette année 2020 a été marquante par la crise sanitaire et économique dans laquelle a été plongé l'ensemble de la population. Du jour au lendemain, nos projets, nos activités et nos certitudes ont été remis en question par un confinement strict et la crainte d'un virus inconnu.

Cette épreuve a fortement impacté les activités du Syded du Lot et surtout l'ensemble de ses agents et élus. Nous avons tous dû travailler dans l'incertitude du lendemain. Nous avons fait le maximum pour poursuivre nos missions de service public et maintenir les activités dites essentielles en faisant preuve de réactivité et d'adaptabilité. Nos agents sont restés mobilisés, sur le terrain, pour assurer les besoins essentiels de la population : avoir de l'eau potable au robinet, de la chaleur dans ses radiateurs, voir ses eaux usées traitées et ses déchets collectés et triés. En tant qu'établissement public, nous avons participé à l'élan de solidarité sur le territoire : coordination départementale de la distribution des masques aux agents chargés de l'assainissement, don de matériel de protection aux ambulanciers et aux personnels des EHPAD...

Si la mise en veille de notre monde a eu des effets bénéfiques pour l'environnement à court terme, le réveil a ramené son lot de difficultés, à plus long terme. Les mesures proposées dans la loi Antigaspillage votée en début d'année, ont été reléguées au second plan face à la crise. Le retour en force du tout jetable, du suremballage, du plastique, l'apparition des masques comme nouveau déchet ou encore l'interdiction d'épandre des boues sont autant de difficultés nouvelles.

Pour répondre à ces enjeux, le Syded s'appuie sur une nouvelle équipe d'élus. En effet, 2020 fut un tournant pour notre syndicat puisque Gérard Miquel, Président fondateur du Syded, a décidé de passer la main après avoir tant œuvré pour en faire une structure reconnue à l'échelle départementale et nationale. La mise en service de notre nouveau centre de tri à Catus, retenu comme démonstrateur national par Citeo, clôture ses 25 ans d'engagement en faveur de l'environnement et des Lotois.

Merci à l'ensemble des élus qui sont restés mobilisés, aux personnels des services de collecte, d'eau, d'assainissement, ainsi qu'aux salariés du Syded qui ont œuvré et continuent de le faire aujourd'hui pour le maintien de nos services publics.

Stéphane MAGOT
Président du Syded du Lot



2020



COVID-19

JANVIER



Premiers essais de Valotri, le nouveau centre de tri de Catus

MARS > JUIN

Adaptation de l'organisation pour le maintien des activités essentielles pendant le

1^{er} confinement

COVID-19

400 000 €

de dépenses

Achats pour mesures sanitaires, surcoût en gestion des boues, adaptation des postes, personnel supplémentaire en déchèteries et centres de tri...

15

réseaux de chaleur au bois

BOIS ÉNERGIE

97%

Part de combustible bois utilisé

80%

des marchés conclus avec des entreprises locales



-5%

d'enfouissement pour les ordures ménagères

DÉCHETS

137 202 t

de déchets pris en charge

-18 kg

par habitant de déchets en moins grâce au compostage

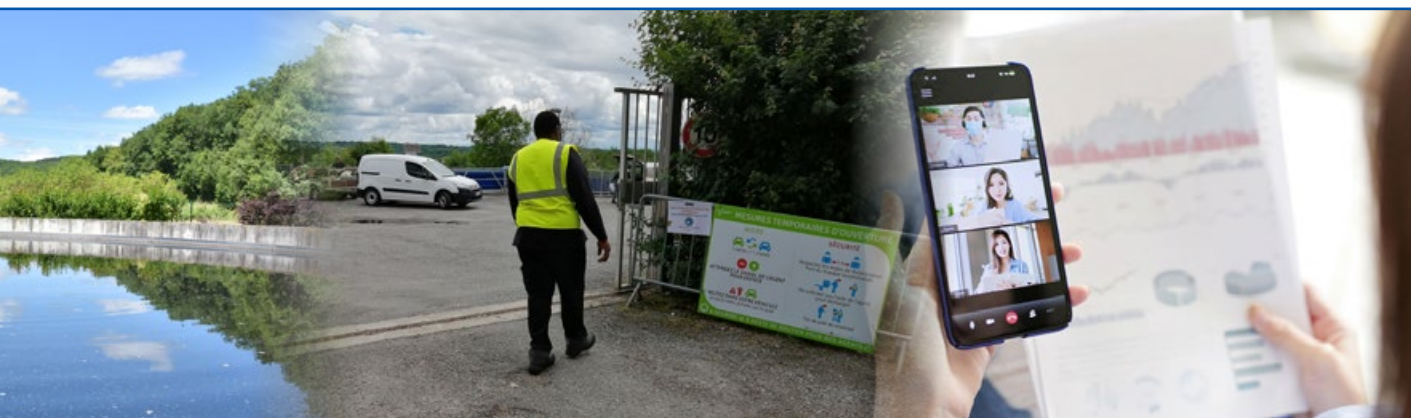
30,30 M€

budget de fonctionnement

286

emplois

EN IMAGES ET EN CHIFFRES



08/10

OCTOBRE > DÉCEMBRE
Maintien de toutes les activités pendant le
2^e confinement



Élection de Stéphane MAGOT, nouveau Président du Syded du Lot.

COVID-19

1 M€

de pertes de chiffre d'affaire

Arrêt des apports de recyclables des départements limitrophes, diminution des prix de reprise des matériaux recyclables, pertes sur les ventes d'énergie, gel des projets Eau et Assainissement...

3 475
élèves sensibilisés

93%
des CM1-CM2

EAU POTABLE

89%

des abonnés lotois à l'eau potable sont représentés par une collectivité adhérente au Syded

5,8 M€ HT

de travaux en cours ou finalisés

EAUX NATURELLES

20

baignades officielles accompagnées

862

prélèvements aquatiques

ASSAINISSEMENT

91%

des stations de traitement des eaux usées du département sont suivies par le Syded.

8 977 t

de boues traitées

UNE STRUCTURE PUBLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Né de la volonté des élus locaux pour traiter la question des déchets à l'échelle départementale dès 1996, le Syded a rassemblé l'ensemble des collectivités du département pour mutualiser les moyens et en faire un territoire avant-gardiste et solidaire sur la gestion des déchets. En plus de cette compétence historique, le Syded s'est progressivement vu confier d'autres activités, toujours au service de l'environnement.

5 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES POUR LE LOT

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ASSAINISSEMENT
- EAU POTABLE
- EAUX NATURELLES

UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL DÉPARTEMENTAL

Le Syded est un syndicat mixte ouvert et à la carte. Chaque collectivité peut choisir d'y adhérer pour une ou plusieurs compétences. Ainsi, le Syded se voit confier la réalisation de missions de service public dans ses 5 domaines d'intervention. Pour répondre à cette ambition, sa structure juridique en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) lui confère un fonctionnement proche de celui d'une entreprise : comptabilité, personnel de droit privé, recherche de productivité, ventes de matériaux, d'énergie et aussi de prestations.

Comme toute structure publique, le Syded est dirigé par des élus locaux qui représentent chaque collectivité adhérente ainsi que le Département du Lot. Ces élus sont rassemblés au sein d'un Comité syndical qui vote les décisions en assemblée délibérante.

Les agents du Syded, organisés en différents services et sites sur le département sont chargés de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

➕ NOUVEAU PRÉSIDENT ET RENOUVELLEMENT DES ÉLUS

Chaque conseil municipal nomme des représentants dans les différentes instances intercommunales ou directement au Syded selon les compétences. Le Syded est donc piloté par des élus du territoire, issus des communes, des communautés de communes ou d'agglomération ainsi que des syndicats des eaux ou de traitement des déchets. Cela favorise la prise en compte des intérêts locaux, au service des Lotois et de l'environnement. Les élections municipales de 2020 ont entraîné un renouvellement important des élus sur le territoire. Stéphane Magot est devenu le nouveau Président du Syded. Il est accompagné d'anciens et de nouveaux vice-Présidents (voir ci-contre).

COVID-19 DES INSTANCES PERTURBÉES

La crise sanitaire a entraîné un décalage des élections municipales. Ce retard a perturbé les instances du Syded qui n'ont pu se mettre en place qu'à partir d'octobre 2020.



De gauche à droite : VALORISATION DES DÉCHETS : Vincent Labarthe, EAU POTABLE : Romuald Molinié, COMMUNICATION : Agnès Simon-Picquet, ÉCONOMIE CIRCULAIRE : Guillaume Baldy, PRÉSIDENT DU SYDED : Stéphane Magot, ASSAINISSEMENT : Serge Bladinières, MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : Catherine Marlas, COOPÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE : Christian Delrieu, FINANCES ET AFFAIRES GÉNÉRALES : Vincent Bouillaguet, BOIS-ÉNERGIE : José Tillou

➤ Mutualisé à la bonne échelle

« L'Union fait la force », surtout dans un territoire rural et dispersé comme celui du Syded. La mise en commun des moyens (centres de tri, déchèteries, réseaux de chaleur...) permet de gagner en efficacité tout en maîtrisant les coûts. Cette idée de mutualisation se retrouve aussi dans la volonté de partager des connaissances et des

savoir-faire pour développer une expertise de territoire (ingénierie, communication...). Le regroupement à l'échelle départementale apparaît comme une évidence pour agir dans l'intérêt général afin de faire face aux enjeux environnementaux et aux incidences financières qui en découlent.

➤ Solidaire des territoires

Une des raisons d'exister du Syded est le principe de solidarité entre les adhérents. L'offre de services est identique sur tout le territoire, pour tous les Lotois. Chacun trie les déchets avec les mêmes consignes, se rend dans la déchèterie de son choix et paie son énergie du réseau de chaleur au bois au même prix.

Chaque collectivité dispose de moyens mutualisés. Le Syded applique la péréquation des coûts à l'ensemble de ses activités : les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la taille de la collectivité ou sa situation géographique. Ce principe garantit une cohésion et une solidarité départementale.

➤ Géré à 100 % par le service public

Le Syded dispose de ses propres moyens humains et matériels pour assurer la gestion du service public qui lui est confiée. Alors que certaines collectivités font le choix de déléguer à des groupes privés la gestion de leurs équipements et services, le Syded a fait le choix d'une plus grande autonomie en renforçant ses propres moyens.

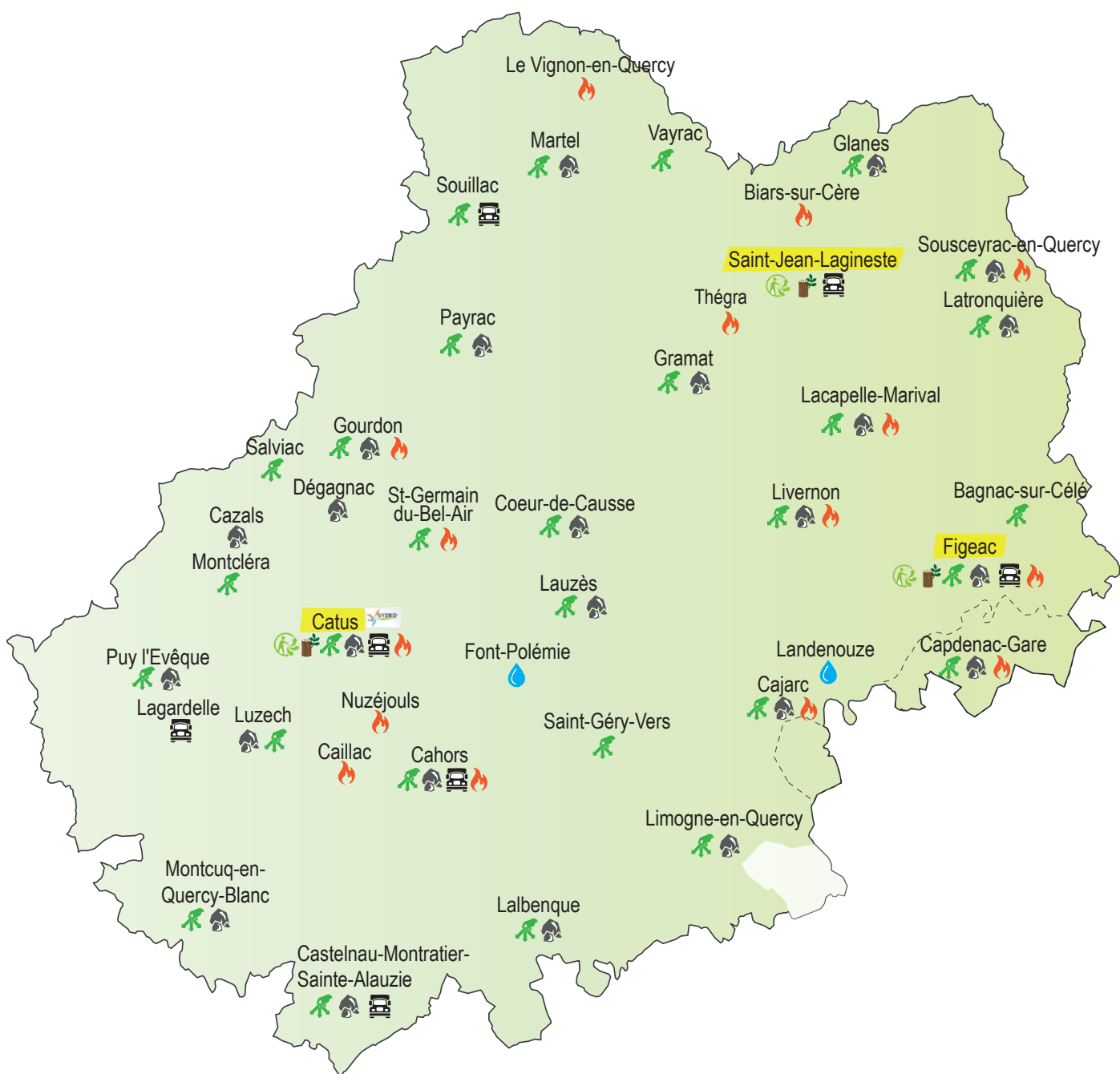
Certaines activités de traitement de déchets sont sous-traitées, car il n'existe pas d'installation sur le territoire (valorisation énergétique, stockage...). Ce fonctionnement en régie présente l'avantage de favoriser l'emploi local sur tous les secteurs du département, avec une grande diversité de métiers et de niveaux de qualification.

➤ Garant de la maîtrise des coûts

La préservation de l'environnement a un coût. La mutualisation, la gestion interne et le principe de solidarité permettent de maîtriser les dépenses et d'améliorer les recettes. Les activités du Syded sont de plus en plus exposées aux augmentations de taxes, aux diminu-

tions des subventions ainsi qu'à la fluctuation des marchés (revente des matériaux). Le champ d'action départemental permettra de limiter les inévitables hausses de coût dans les années à venir.

UN PARC D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri
- 29 déchèteries
- 3 plateformes de compostage et de valorisation du bois
- 7 quais de transfert
- 24 ISDI ou assimilés (gravats)
- 15 réseaux de chaleur au bois
- 2 unités de production d'eau potable

ÉQUIPEMENTS MOBILES

- 3 tracteurs routiers et 2 semi-remorques
- 21 camions polybennes
- 10 remorques poids lourds dont une porte engins
- 38 engins (manutention, excavation, chargement, compactage)
- 4 broyeurs et 2 cribles routiers
- 59 véhicules légers
- 270 bennes

➕ GESTION INDUSTRIELLE ET SERVICE PUBLIC

Le Syded gère la totalité de son activité en régie. Cela signifie qu'il construit et exploite l'ensemble de ses sites industriels, chose rare pour une collectivité publique. Ce fonctionnement permet de maîtriser les activités grâce aux compétences et ressources internes. Cela garantit aussi une activité économique pour le territoire, créatrice de valeur et d'emplois.

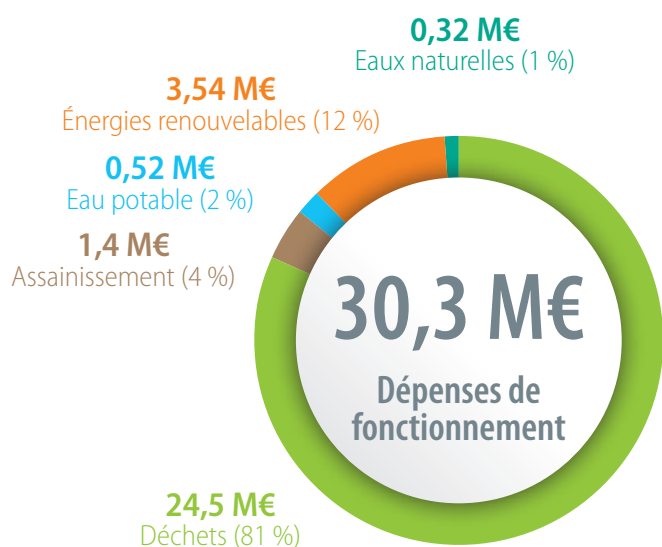
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Le Syded dispose de 5 budgets distincts, un pour chaque domaine d'activité : Déchets, Énergies renouvelables, Assainissement, Eau potable, Eaux naturelles. Avec 5 domaines de compétences regroupées sous une seule entité, toute la structure est mutualisée (direction, services supports...)

⊕ LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES BUDGETS

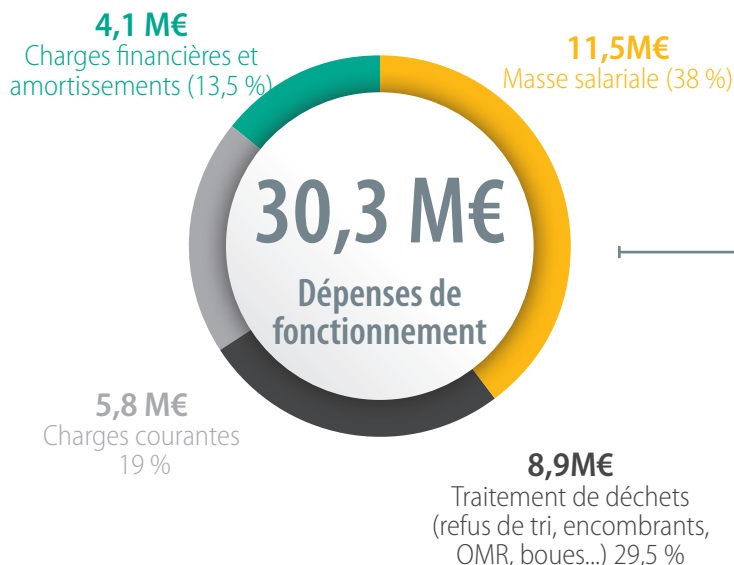
La solidarité financière s'applique aux adhérents et aux Lotois avec le principe d'un tarif unique pour un même service. En revanche, les budgets des activités sont indépendants, ce qui signifie que la solidarité financière ne s'applique pas entre les compétences du Syded. Chacune possède son propre budget et doit parvenir à l'équilibre financier.

➤ L'activité « déchets » prédominante



L'activité historique du Syded, le tri et le traitement des déchets, représente plus de 80 % du budget global. Le budget de fonctionnement ci-dessous correspond à l'ensemble des dépenses des 5 budgets distincts. Un budget par compétence est présenté dans les chapitres correspondants.

➤ La masse salariale, premier poste de dépense



Le Syded a fait le choix d'effectuer en régie l'ensemble de ses missions de service public. La volonté de favoriser l'emploi sur le territoire se traduit dans la ventilation des dépenses avec les charges de personnel qui représentent 38 % des dépenses.

Les opérations de traitement de déchets, notamment à l'extérieur du territoire, représentent aussi un poste de dépenses important.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

L'humain et l'environnement ont toujours été au cœur des préoccupations du Syded. La structure est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) depuis plusieurs années et se positionne comme un acteur économique, social et environnemental du territoire.

COVID-19 UNE ADAPTABILITÉ AU QUOTIDIEN

L'annonce du 1^{er} confinement a impacté toutes les activités du Syded et chacun de ses agents. Il a fallu s'organiser dans l'urgence pour assurer la continuité des missions de service public tout en protégeant les agents mobilisés.

La diminution des activités a entraîné le recours à l'activité partielle pour 133 agents totalisant plus de 2 000 jours. Le télétravail a été mis en place en 48 heures pour les postes qui le permettaient.

Certains agents dont l'activité était durablement arrêtée ont été déployés sur les activités dites essentielles. Cette mobilisation a permis de maintenir le service public et de le renforcer lorsque nécessaire comme lors de la réouverture des déchèteries au mois de mai.

51 822 €
de prime Covid-19 distribués aux
177 agents mobilisés sur le terrain
(21,13 € / jour de présence)

L'ENGAGEMENT SOCIAL

► Démarche inclusive

Les personnes et leurs compétences représentent la véritable richesse de la structure qui mise sur les formations et les évolutions internes comme sources de développement. La volonté de gérer en totalité ses activités en direct permet de maintenir de l'emploi sur le territoire, pour des hommes et des femmes aux parcours et qualifications variés.

COVID-19 ÉQUIPE DE NUIT

Le confinement a fortement perturbé le lancement du nouveau centre de tri Valotri. De plus, il a généré des stocks importants d'emballages et papiers à trier avec la fermeture momentanée des 3 centres de tri. Une équipe de nuit a donc été déployée sur le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste pendant 23 semaines pour pallier cette difficulté.

Activité bois-énergie

10 agents / 3,5 % de l'effectif

Activité cycle de l'eau

26 agents / 9,5 % de l'effectif

Services supports

47 agents / 16 % de l'effectif

Activité déchets

203 agents / 71 % de l'effectif



Effectif moyen 2020 :

286 ETP
dont 38 intérimaires

50
métiers

1 emploi pour

630
habitants

Le Syded mène des actions en faveur de ses agents pour faciliter leur emploi, quelle que soit leur situation. Cette démarche se traduit par des efforts constants : recherche de reclassement ou d'aménagement pour adapter le poste de travail pour ceux dont l'état de santé le nécessite, prise en compte de la pénibilité, incitation à la mobilité interne avec une priorité donnée aux agents Syded pour pourvoir les postes vacants.

➕ ANTICIPER LA FERMETURE DU CENTRE DE TRI DE FIGEAC

La fermeture du centre de tri de Figeac est prévue fin 2021. Le Syded a anticipé cet arrêt d'activité dès 2020, avec la mutation de 5 agents volontaires vers le site de Saint-Jean-Lagineste en début d'année. Le centre de tri de Figeac fonctionne avec une seule équipe depuis le 6 janvier 2020 et ce, jusqu'à sa fermeture.

➤ Démarche protectrice

Le caractère industriel des activités du Syded requiert une attention particulière à la sécurité des agents. Une politique de prévention permet de compléter les formations individuelles pour assurer des conditions de travail saines.

Chaque activité fait l'objet d'une évaluation revue chaque année au minimum permettant la mise à jour du DUERP. L'ensemble des actions engagées sont reprises dans un plan d'actions.

➕ AMÉLIORER L'ERGONOMIE POUR LES POSTES ADMINISTRATIFS

Depuis 2007, le Syded mène des actions pour prévenir les troubles liés aux gestes répétitifs notamment sur ses centres de tri.

En 2020, les agents du siège ont assisté à une sensibilisation sur les risques liés à la position assise et l'utilisation prolongée des écrans, avec la présence d'une infirmière de la Médecine du travail spécialisée en posturologie.

Aussi, en lien avec la mise en place du télétravail d'urgence, une communication spécifique a été rédigée afin de donner des conseils sur l'installation du poste de travail à domicile.



Formation des agents d'accueil en déchèterie par Éco-DDS.

PRIORITÉ AUX FORMATIONS DE SÉCURITÉ

Face à la situation sanitaire, le plan de développement des compétences a été recentré sur les formations de sécurité. Plus de la moitié de l'effectif du Syded a pu assister à une formation.

Le budget alloué à la formation reste élevé avec 42 746 €, bien au-delà de l'obligation légale.

1 287 H
de formation

179
agents formés

➤ Démarche citoyenne

FAVORISER LE DON DU SANG

Comme chaque année, le Syded a accueilli une collecte publique de l'Établissement Français du Sang. Pour favoriser ce geste solidaire, les agents volontaires basés à Catus ont pu faire un don pendant leur temps de travail lors d'une journée en décembre.



L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

➤ Maîtriser l'impact environnemental

Les activités industrielles du Syded présentent des risques environnementaux qui font l'objet d'une prévention et d'une surveillance accrues. Malgré cela, certains incidents se produisent. Cette année, 29 incidents – la plupart mineurs – ont été relevés sur l'ensemble des activités (fuites d'huile...). Tous ont été maîtrisés, parfois avec l'aide de services spécialisés, et n'ont pas eu d'impact significatif sur l'environnement.



Intervention des pompiers sur la déchèterie de Gramat suite à un dépôt de cendres chaudes d'un usager dans la benne à végétaux.

PRÉVENIR LE REMPLISSAGE DES DÉPÔTS DE GRAVATS (ISDI)

Les tests concluants sur le recyclage de gravats entrepris en 2019 ont permis de poursuivre cette démarche. L'objectif est de trouver des partenaires capables de les valoriser et les transformer en sous-produits du BTP et des TP. Cela permettra, à terme, de ne plus les enfouir dans les ISDI et de les intégrer dans un schéma d'économie circulaire. Les gravats sont aussi réutilisés en remblai.

MAÎTRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les activités sont soumises à une réglementation très précise pour garantir leur exécution dans le respect de l'environnement et de l'humain. La DREAL a effectué 3 contrôles sur nos installations en 2020 (la déchèterie de Cahors, le nouveau centre de tri de Catus et la plateforme bois de Figeac). Ces contrôles n'ont révélé aucune anomalie notable.

➤ Acheter durable, acheter local

La politique d'achat du Syded intègre, dans la mesure du possible, des critères environnementaux dans l'attribution des marchés. Ainsi, les questions de développement durable constituent l'un des critères d'attribution des marchés. Les exigences environnementales sont aussi présentes sous forme de clauses dans les contrats avec les prestataires en les obligeant, par exemple, à respecter des normes (EURO V ou VI pour des marchés de transport) ou des certifications officielles.

Des marchés ou lots sont réservés à des entreprises adaptées favorisant l'emploi de travailleurs handicapés ou défavorisés ainsi qu'à des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Pour favoriser le positionnement des PME locales et malgré un montage plus complexe, le Syded fait le choix d'allotir un grand nombre de marchés.

80 %
des marchés conclus avec des entreprises locales (Lot et départements limitrophes)

⊕ UN PARTENARIAT SOLIDAIRE

Pour la fabrication de ses pavillons de compostage, le Syded a noué un partenariat avec la Fondation Opteo dès 2019. 2 ESAT de la Fondation situés en Aveyron ont construit un prototype sur mesure pour les besoins du Syded. Conçu avec des matériaux résistants (Pin Douglas non traité, structure en acier galvanisé...), ce composteur XXL est certifié « fabriqué en Aveyron ».

Ce prototype a ensuite été expérimenté dans un autre ESAT de la Fondation situé à Capdenac-Gare.



➤ Préserver les énergies

Le Syded s'efforce d'être vertueux vis-à-vis des consommations énergétiques de ses équipements fixes et mobiles.

LA PRODUCTION DE CHALEUR AUTONOME

Les 4 principaux sites (le siège social et les 3 bases de valorisation) sont chauffés par chaufferie bois dont le combustible est produit en interne. Le siège social est également équipé d'un système qui récupère la chaleur produite par les serveurs informatiques pour la distribuer dans le réseau de chauffage.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE GAZOLE

La flotte de véhicules légers comprend 4 véhicules électriques. Ils sont réservés en priorité pour tous les déplacements ne nécessitant pas de transports volumineux. En 2020, 45 000 km ont été parcourus grâce à ces véhicules, soit 2 000 l de gazole économisés et surtout près de 5,3 t de CO² évitées.



La flotte de poids lourds comprend 8 camions aux normes EURO VI avec boîte de vitesses robotisée, permettant de réduire la consommation de carburant.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

Un hangar de stockage du bois de Figeac est équipé de panneaux photovoltaïques qui permettent de produire de l'électricité, revendue à EDF. Les sites les plus importants du Syded sont pourvus d'un système de production d'eau chaude solaire autonome.



Une politique de remplacement des ampoules usagées par des LED est déployée depuis plusieurs années pour permettre de maîtriser les consommations d'électricité afférentes.

➤ Démarche éco-exemplaire interne

Le devoir d'exemplarité a incité le Syded à mettre en place une démarche à destination de ses propres agents pour les sensibiliser à tous types d'actions vertueuses pour l'environnement : réduire la consommation de papier, trier et composter, limiter les consommations d'eau et d'électricité, favoriser le covoiturage, acheter durable.

Un livret de « l'agent écoexemplaire » est remis à chaque nouveau salarié. La démarche a été dynamisée par un plan d'action renforcé en septembre 2020 pour consolider et développer de nouvelles pratiques écoexemplaires.

+ MAINTIEN DE LA TRIPLE CERTIFICATION



Au mois de mars, l'organisme de certification indépendant TÜV Rheinland a effectué un audit de suivi suite à l'obtention, en 2019, de la triple certification concernant la démarche d'amélioration continue, la place donnée à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble des activités.

Cet audit de contrôle a confirmé le maintien des certifications et a permis d'évaluer les améliorations apportées depuis l'année passée.



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Depuis 1996, le Syded a pour mission de réduire et de valoriser les déchets ménagers du département.

Objectif 1 : Réduire la production de déchets à la source pour limiter leurs impacts environnementaux et économiques.

Objectif 2 : Valoriser au maximum les déchets, par tous les moyens.

La mission de l'activité déchets s'appuie sur 5 axes :

- Sensibiliser et communiquer sur la réduction de déchets et les dispositifs existants comme le tri sélectif et le compostage.
- Trier les déchets ménagers issus de la collecte sélective en vue de leur recyclage
- Ramasser le verre déposé dans les conteneurs et l'envoyer vers la filière de recyclage
- Gérer les 29 déchèteries qui permettent l'apport volontaire de déchets spécifiques
- Traiter les ordures ménagères issues de la collecte

TOUS ACTEURS DE NOS DÉCHETS

Les lois encadrant les activités liées aux déchets se densifient chaque année et les contraintes financières associées sont exponentielles. Au-delà de la valorisation maximale des déchets, le Syded agit pour une réduction drastique de leur production sur le territoire. Du geste citoyen au traitement final du déchet, une véritable chaîne d'acteurs se met en place pour assurer ce service public essentiel, garant de la salubrité et du respect de l'environnement.

COVID-19 UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL

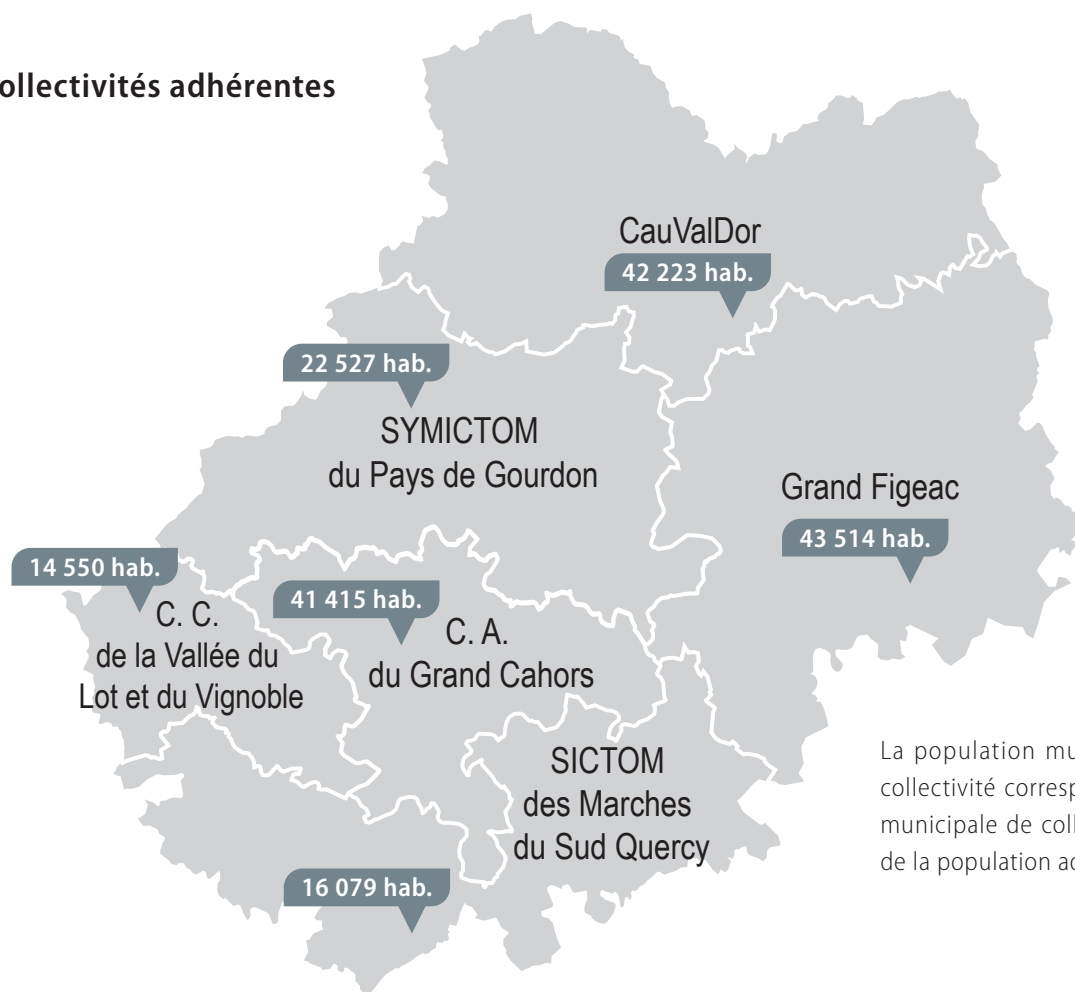
Le premier confinement a fortement perturbé le service public de gestion des déchets. Les activités du Syded sont, par nature, classées comme essentielles et ont continué à fonctionner, parfois en conditions dégradées. Face à la pénurie de masque, les centres de tri ont dû fermer le 21 mars pour aménager les postes. Ils ont rouvert progressivement dès le 6 avril. Malgré les difficultés, la collecte des déchets, essentielle pour la salubrité publique, a été maintenue sur l'ensemble du territoire par les collectivités responsables. Les déchèteries ont continué à accueillir les professionnels et les collectivités mais sont restées fermées aux particuliers à partir du 17 mars.

QUI FAIT QUOI DANS LE LOT ?

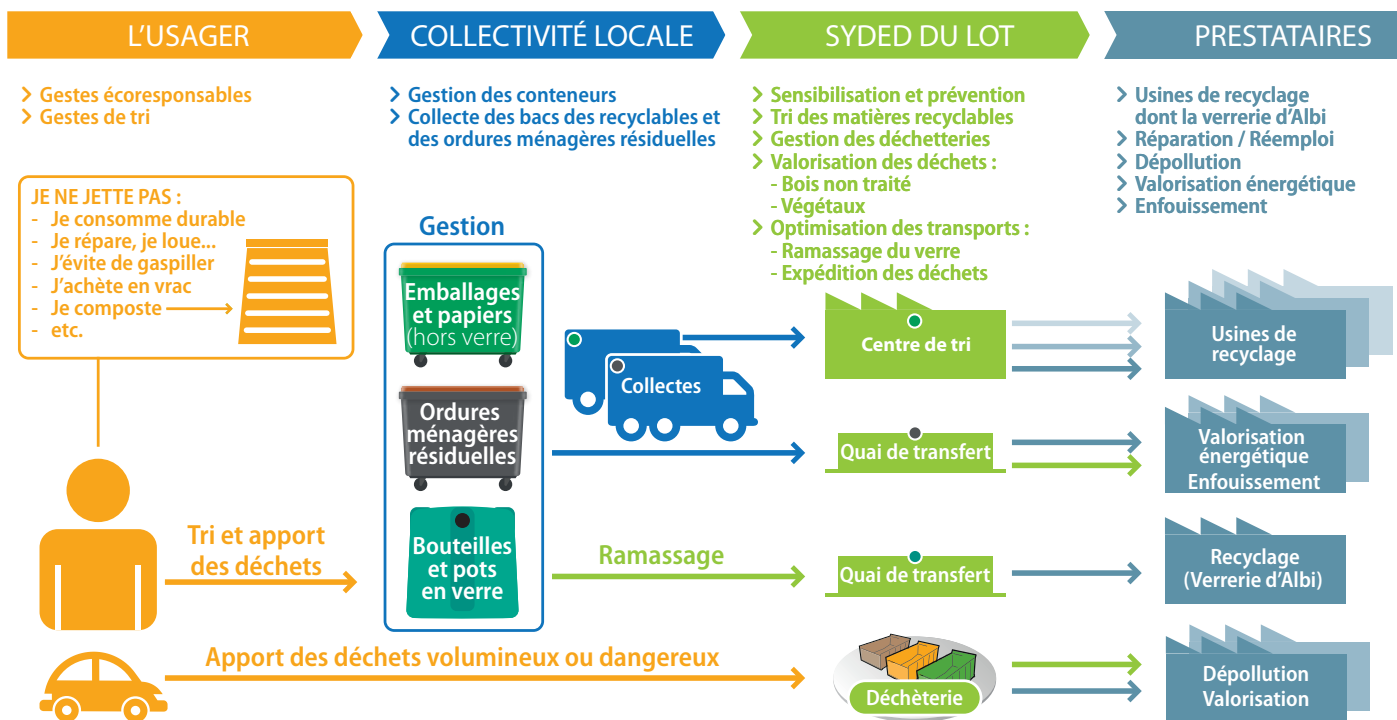
100 % des collectivités en charge de la collecte des déchets dans le Lot adhèrent au Syded pour la compétence « Déchets ». Cette confiance partagée permet de mettre en œuvre un véritable plan de prévention et de traitement des déchets à l'échelle départementale

afin de mutualiser et rationaliser les moyens déployés. Chaque collectivité joue son rôle, de la collecte au traitement final des déchets. L'utilisateur est au cœur du dispositif grâce à son geste de tri et son comportement citoyen.

➤ Les 6 collectivités adhérentes



La population municipale de chaque collectivité correspond à la population municipale de collecte et peut différer de la population administrative.



ACTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Ce slogan utilisé par les mouvements « zéro déchet » en France et dans le monde est un des objectifs du Syded. Premier territoire d'Occitanie à avoir bouclé le programme « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », le Syded continue d'agir en faveur de la réduction de déchets au travers de nombreuses actions pour détourner, réutiliser, réparer, donner, recycler et surtout sensibiliser la population.

COVID-19 LES DIFFICULTÉS DE LA PRÉVENTION

Les actions de prévention ont été arrêtées suite au premier confinement. L'impossibilité de réaliser des actions de porte à porte et l'annulation des manifestations rassemblant du public n'ont pas permis de reprendre totalement cette mission essentielle pour l'amélioration de la gestion des déchets lotois. Les dispositifs de prévention présentent des chiffres beaucoup plus faibles qu'à l'accoutumée.

Avec le retour en force du tout jetable, du suremballage, du plastique, les actions de prévention revêtent une importance prioritaire. Elles reprendront de manière importante dès que la situation sanitaire le permettra.

➤ Un nouveau programme prévention et économie circulaire (CODEC)

Fin 2020, le Syded a été retenu par l'ADEME pour mener un programme de prévention subventionné : le Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC). Signé pour 3 ans (2021-2023), ce contrat va engager davantage le Syded dans une politique d'économie circulaire. Il poursuit les mêmes objectifs que le programme "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage" et permettra de renforcer et de développer des actions pour réduire les déchets lotois en impliquant les acteurs économiques du territoire.

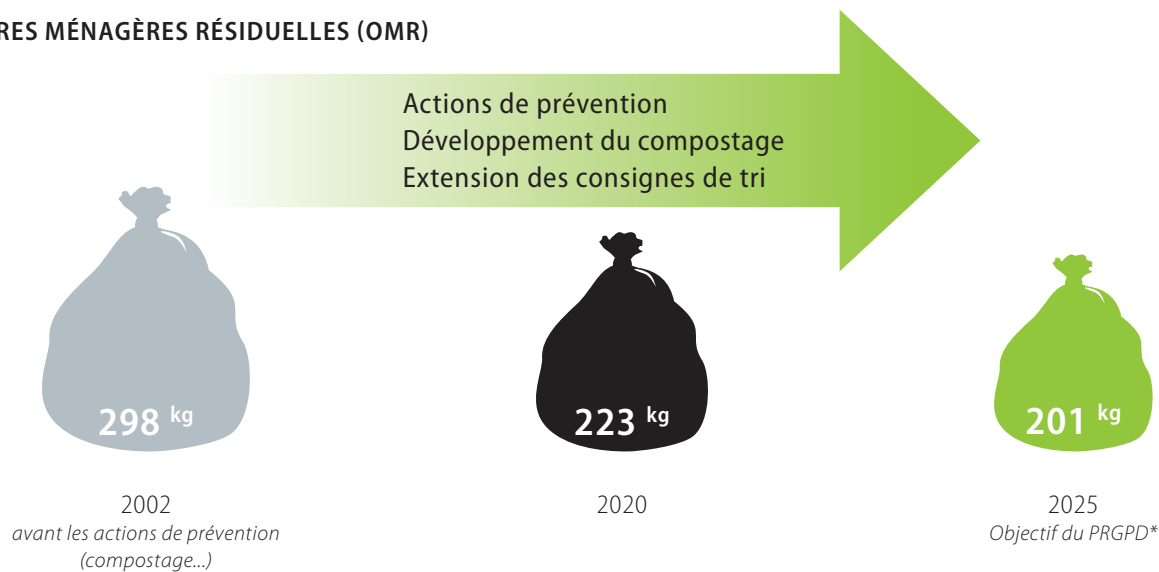
Ce contrat repose sur 3 objectifs principaux :

- Baisse des DMA
- Baisse des OMR
- Engagement des acteurs économiques privés dans l'économie circulaire



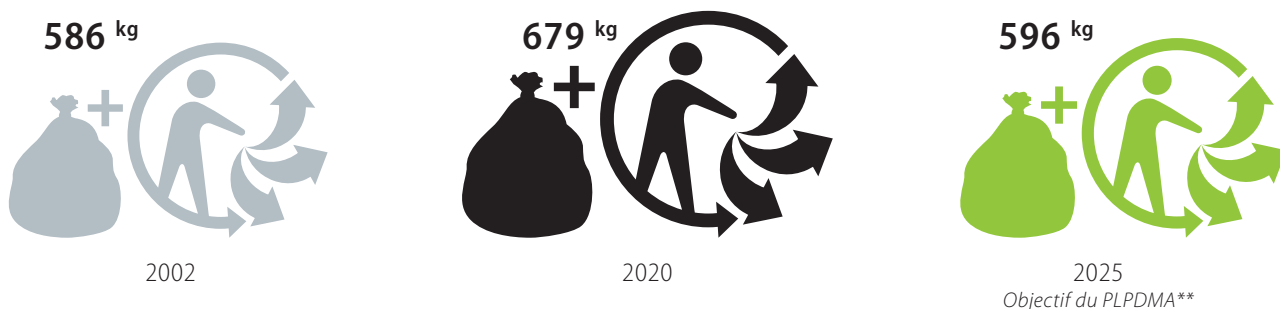
➤ Objectif réduction des déchets

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

Les Déchets Ménagers et Assimilés englobent l'ensemble des déchets des ménages, ceux collectés ainsi que ceux apportés en déchèterie.



La hausse des DMA s'explique principalement par des apports plus importants en déchèteries (+ 36 % depuis 2010).

* PRGPD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de l'Occitanie élaboré en 2016.

** PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés élaboré en 2019 par le Syded et les collectivités adhérentes.

➤ 7 animateurs de terrain

Ces agents sont chargés de toutes les actions visant à sensibiliser les Lotois aux bonnes pratiques en matière de tri sélectif, de réduction des déchets et d'écoresponsabilité. Ils interviennent sur tout le département auprès des particuliers, des établissements scolaires, des collectivités, des entreprises, des associations et travaillent main dans la main avec ces structures sur la gestion de leurs déchets. Ils animent le réseau des référents environnement en les accompagnant sur le terrain.

➤ RENOUVELLEMENT DES RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT DANS LES COMMUNES

Initiée en 2015, la construction du réseau de référents environnement a été relancée à la suite des élections municipales 2020. Ce sont près de 350 élus ou citoyens investis, qui ont été désignés par leur conseil municipal. Ces bénévoles sont en charge de promouvoir et de déployer des actions en faveur de l'environnement : amélioration du tri, alerte sur les dépôts sauvages, promotion du compostage, relais des animations scolaires... Leur engagement est indispensable pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction de déchets.

➤ 100 % compostage

Les récentes campagnes de caractérisations des ordures ménagères montrent qu'elles contiennent encore 30 % de déchets compostables. Pour un territoire rural comme le Lot, l'objectif de détourner ces déchets du sac noir, semble atteignable. Le Syded incite les usagers au compostage à domicile depuis plus de 20 ans, et continue de développer des solutions adaptées à l'ensemble des usagers. Objectif fixé par la loi AGECC : tri et gestion des biodéchets obligatoire pour tous avant le 1^{er} janvier 2024.

DANS CHAQUE FOYER

Dans le Lot, environ 50 000 foyers compostent dont près de 25 000 grâce aux composteurs subventionnés et vendus par le Syded depuis 20 ans. En 2020, 1 055 composteurs ont été vendus à des particuliers (909 en 2019).

PLUS DE 300 COMPOSTEURS COLLECTIFS

Des solutions de compostage collectif permettent aux habitants des bourgs et aux structures (écoles, locaux associatifs, restaurateurs...) de gérer les déchets de cuisine. Au mois de mars 2020, le 300^e composteur collectif a été installé à l'école élémentaire de Payrac.

LE PAVILLON : COMPOSTEUR XXL

Après des tests concluants menés en 2019 avec l'ESAT Les Taillades de Capdenac-Gare, le Syded a commencé à déployer un modèle de pavillon de compostage à destination des gros producteurs de biodéchets (>5 t / an). Un premier pavillon a été installé au Lycée du Montat en 2020 tandis que d'autres projets ont été décalés à 2021.



➤ Des actions de prévention clés en main

Pour apporter un accompagnement adapté à chaque type de structure et d'équipement producteur de déchets, le Syded a mis en place des actions clés en main sous l'impulsion du programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ». La plupart de ces actions perdurent et sont amplifiées chaque année. Elles seront consolidées dans le cadre du CODEC.

⊕ DANS LE PROGRAMME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis plus de 20 ans, les animateurs du Syded parcourent les écoles afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets, et plus récemment au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au cycle de l'eau. Depuis 2010, les interventions font partie intégrante des programmes scolaires. Avec 3 475 élèves sensibilisés sur l'année 2020 (93 % des CM du territoire), le Syded poursuit son action auprès des plus jeunes pour en faire de parfaits ambassadeurs de notre environnement.



Les animateurs scolaires ont sensibilisé 3 475 élèves cette année.

TOURISME ZÉRO DÉCHET

Ce dispositif permet aux hébergeurs et acteurs du tourisme de s'engager pour l'environnement : solutions de tri et de compostage, sensibilisation et information des vacanciers. La démarche est adoptée sur 49 sites touristiques, dont 6 nouveaux en 2020.

ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

Le Syded accompagne les organisateurs pour que leur événement soit respectueux de l'environnement : signature d'une charte, formation des organisateurs, prêt de matériel de tri... 6 événements ont été labellisés en 2020.

GOURMET BAG

Ce dispositif permet aux restaurants de proposer à leurs clients une solution pour emporter leurs restes de repas, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire. 84 restaurateurs lotois sont engagés dont 1 nouveau depuis cette année.

MARCHÉ ÉCORESPONSABLE

Il est proposé aux organisateurs de marchés, de rendre vertueuse leur installation en bannissant les sacs plastiques et en mettant en place le tri des déchets pour les exposants. 3 marchés sont engagés dans cette opération (Livernon, Sousceyrac-en-Quercy, Mercuès).

GESTION DES DÉCHETS LOTOIS

COMBIEN DE DÉCHETS SONT PRODUITS DANS LE LOT ?



Les volumes de déchets produits dans le Lot restent importants, ramenés à l'habitant, en raison de l'accueil des professionnels assimilés à des particuliers (véhicule < 3,5 t) sur les 29 déchèteries (moyenne Occitanie pour les déchèteries : 242 kg / hab.).

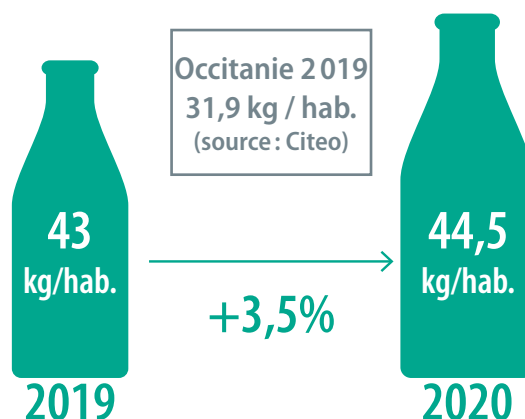
Les Lotois jettent beaucoup moins d'ordures ménagères résiduelles que la moyenne régionale (277 kg / hab.).

Les usagers sont très appliqués sur le geste de tri avec 131,5 kg d'emballages et papiers triés par an (moyenne Occitanie 113 kg / hab.).

Ces résultats sont aussi à mettre en regard avec la quasi-disparition des dépôts sauvages dans le département, fléau encore présent dans bon nombre de territoires. Source comparatives : Ordeco, données 2017.

LE VERRE, RECYCLABLE À L'INFINI

Le verre présente le gros avantage d'être recyclable à l'infini et à 100 %. Les emballages en verre collectés dans le Lot sont acheminés vers la Verrerie d'Albi dont la proximité géographique est un autre avantage majeur. Les Lotois sont d'ailleurs d'excellents trieurs de verre (1^{er} département d'Occitanie). Ce geste est rendu plus simple par le maillage très important des conteneurs : près de 1 300 au total, soit 1 pour 138 habitants quand la moyenne nationale se situe à 1 pour 300 habitants.



LA NOUVELLE VIE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

COVID-19 PRÉSERVER À TOUT PRIX LE RECYCLABLE

Les collectes sélectives d'emballages et papiers ont été maintenues par les collectivités. À de très rares occasions, elles ont été effectuées en mélange (sacs noirs et recyclables ensemble), notamment pour gérer les débordements.

Le temps nécessaire à l'adaptation des centres de tri, le Syded a trouvé une solution dans l'urgence afin de conserver les emballages et papiers à trier. Il a testé puis mis en place une technique de stockage inédite avec la mise en balle (réservée normalement aux matières une fois triées). Cette technique a permis de préserver les déchets entrants en réduisant de 4 fois leur volume. La vertu du geste de tri a ainsi été préservée et le stock important a été progressivement trié.



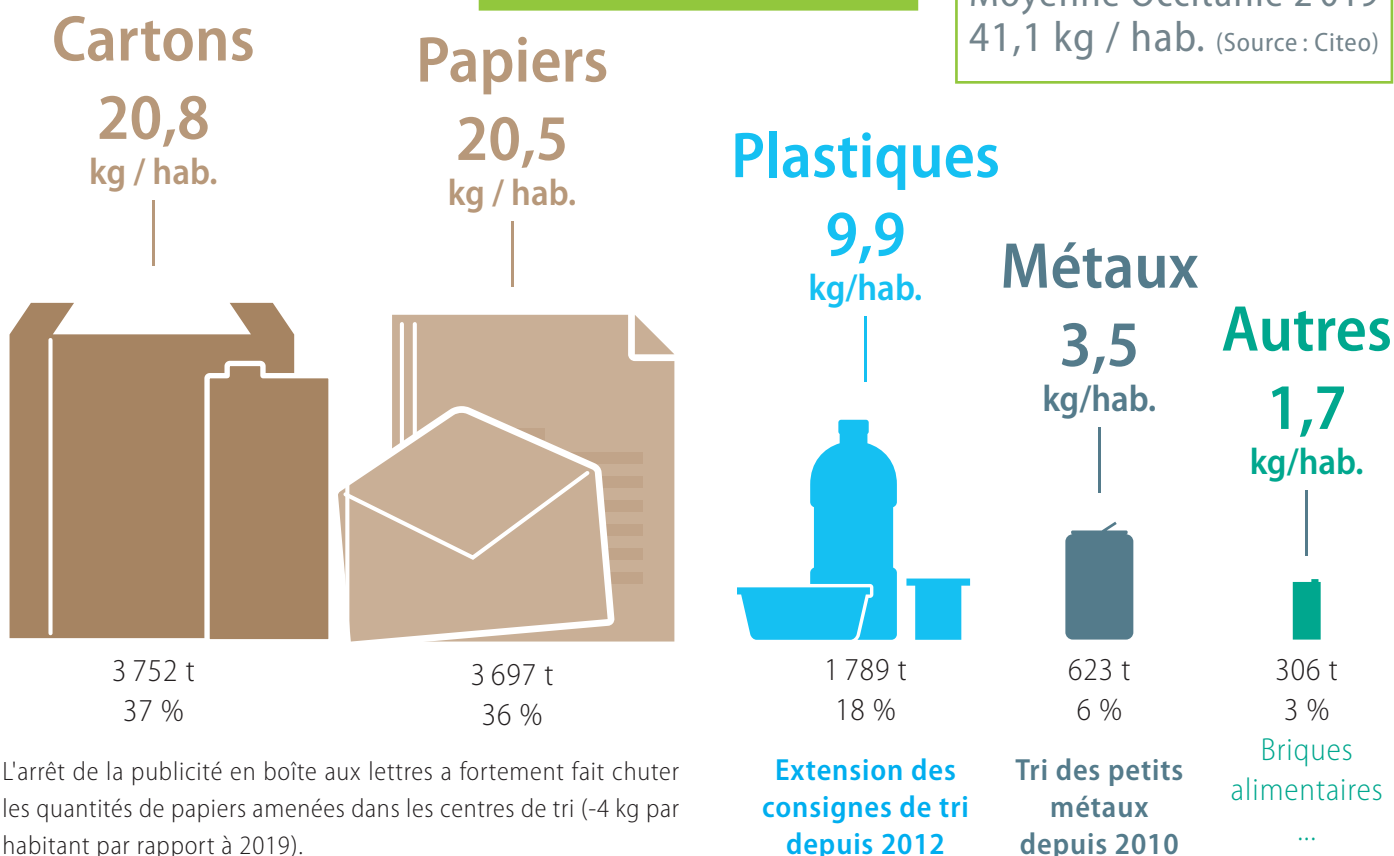
➤ Des quantités par habitant très élevées

Issus des collectes sélectives de l'ensemble du département, les emballages et papiers sont triés sur les 3 centres de tri du Syded.

10 166 t
de déchets recyclés grâce aux Lotois

56,4 kg / hab.

Moyenne Occitanie 2019
41,1 kg / hab. (Source : Citeo)



⊕ LE LOT LEADER EN OCCITANIE ET NOUVELLE AQUITAINE

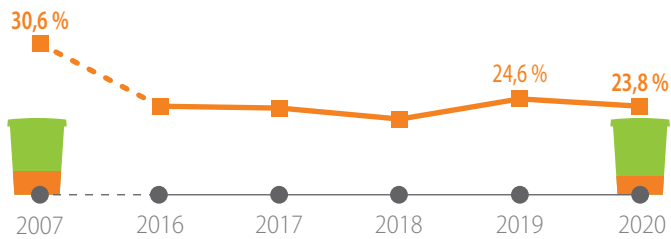
Le Lot fait figure de premier de la classe quand il s'agit du tri des emballages et papiers. Les Lotois ont pris la bonne habitude de trier leurs déchets dès la fin des années 90, avec des consignes très simples. Le territoire était l'un des premiers en France à réaliser la collecte sélective. La volonté de rester précurseur s'est traduite par la mise en place d'un procédé expérimental pour collecter les petits métaux sur les process de tri dès 2010 et l'extension des consignes de tri des plastiques en 2012.

101 kg / hab.

d'emballages (y compris verre) et papiers recyclés

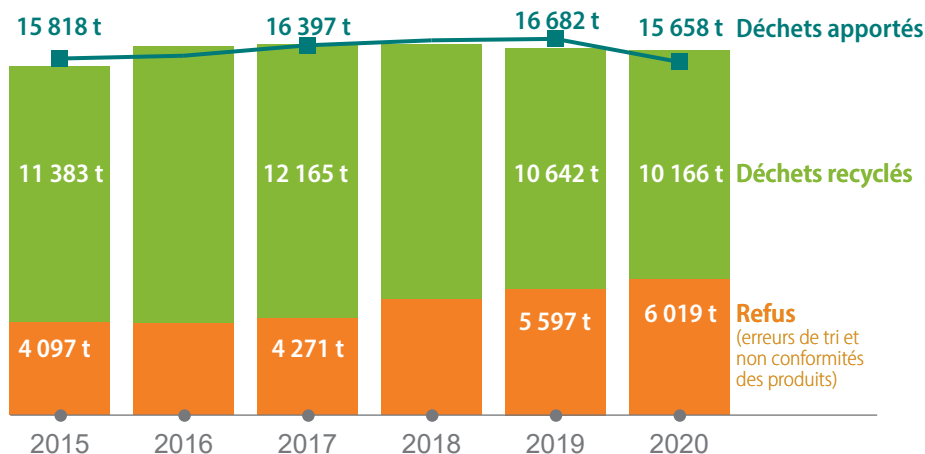
Moyenne Occitanie 2019
73 kg / hab.

➤ Des progrès à réaliser sur la qualité des apports



Le taux de refus entrant a légèrement diminué. Il reste élevé mais témoigne des efforts réalisés par les Lotois et les collectivités de collecte. Il correspond aux erreurs de tri des usagers. Il est déterminé grâce à des caractérisations effectuées régulièrement dans les apports des camions de collecte. Les actions de prévention et de sensibilisation doivent permettre d'améliorer encore la qualité du tri par les usagers.

➤ Moins d'activité, moins de déchets



L'écart entre les tonnages traités et les tonnages apportés (527 t) correspond au stock de 2019 qui a été traité en 2020.

➤ Voir annexe I : déchets apportés par les collectivités lotoises

COVID-19 CHUTE DES PRIX, BAISSÉ DES QUANTITÉS

La crise sanitaire a stoppé l'activité économique et touristique sur le territoire. La fermeture des commerces et restaurants a exceptionnellement fait baisser la quantité de déchets apportés.

Les emballages et papiers collectés ont été momentanément stockés en extérieur pendant la courte fermeture des centres de tri. Cela a dégradé la qualité des produits triés, générant davantage de refus. La chute des prix de reprise des matériaux s'est poursuivie en 2020, notamment avec la chute du prix des matières premières vierges (pétrole).

➤ Les filières de recyclage



Les matériaux triés alimentent les filières de recyclage françaises ou européennes en privilégiant les usines situées à proximité.

En 2020, Paprec est l'entreprise chargée de reprendre les matériaux triés puis de les expédier vers les usines de recyclage. La crise des prix de reprise des matériaux débutée en 2018 s'est fortement accentuée avec la crise sanitaire, faisant chuter les prix à des seuils historiquement bas y compris sur des matériaux comme le verre, jusqu'alors épargné.

BILAN ENVIRONNEMENTAL DU RECYCLAGE

L'activité de tri des emballages (y compris le verre) et papiers permet d'alimenter les filières de recyclage. Cette forme de valorisation permet d'une part d'économiser des matières premières, mais surtout d'économiser l'énergie nécessaire à leur extraction, transformation et transport.

➤ Sauvegarde de matières premières



≈ **27 252 tonnes de matières préservées**
➔ 1,1 million de litres de pétrole, de gaz naturel, 143 391 arbres, du sable, des minerais...



≈ **135 millions de litres d'eau économisés**
➔ Consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ **8 169 tonnes de CO₂ évitées**
➔ Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



≈ **109 000 MWh économisés**
➔ Consommation annuelle d'une ville réunissant Figeac et Saint-Céré.

➤ Fabrication de matières premières secondaires

1 habitant en 365 jours :



LES DÉCHÈTERIES DE PROXIMITÉ

Le Lot est un des départements les mieux desservis en déchèteries avec 29 sites, soit une déchèterie pour 6 000 habitants (1 pour 10 000 habitants en Occitanie). Ce maillage important est nécessaire dans un territoire rural dispersé comme celui du Syded. Ce service public de proximité a permis de lutter efficacement contre les décharges sauvages, au bénéfice de notre environnement.

COVID-19 UNE FERMETURE PARTIELLE

L'accès en déchèterie ne faisant pas partie des déplacements autorisés pendant le 1^{er} confinement, le Syded a fermé ses 29 sites du 17 mars au 11 mai en appelant les usagers à conserver leurs déchets verts et autres volumineux à leur domicile.

Pendant cette période, un accueil pour les professionnels et les collectivités a été mis en place en alternance sur différentes déchèteries du territoire.

La réouverture, très attendue, a vu une affluence record face à laquelle le Syded a renforcé les moyens humains pour assurer l'accueil et l'aide au tri.



► Un service plébiscité par les usagers

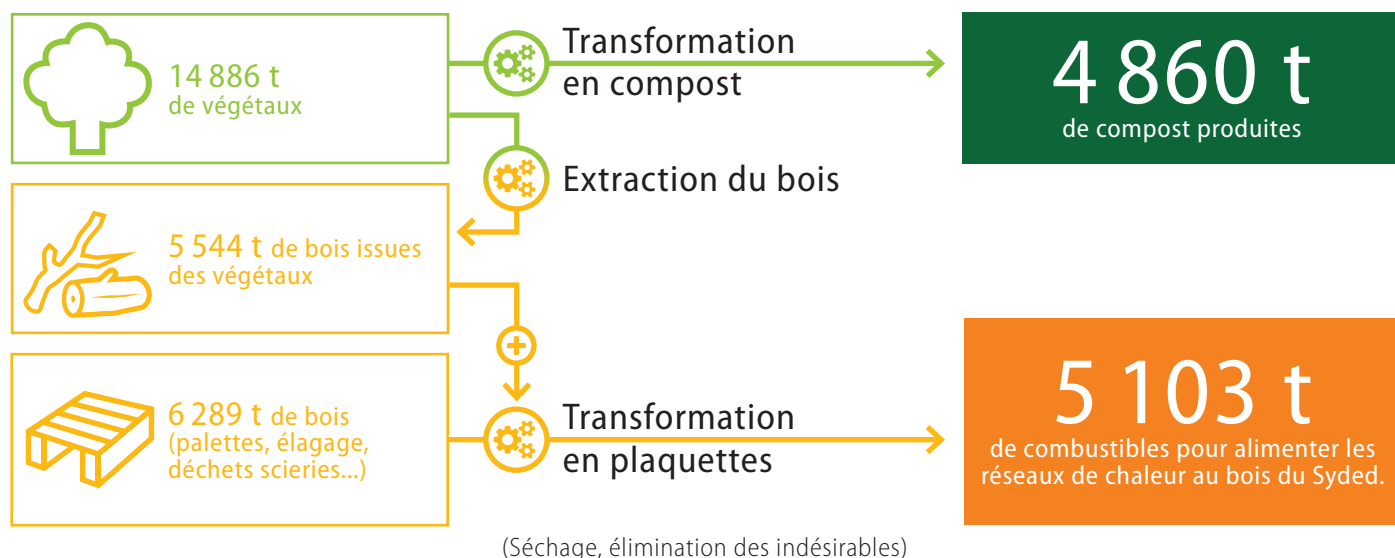
Malgré une fermeture de 8 semaines imposée par le 1^{er} confinement, les quantités de déchets apportés en déchèterie n'ont que très peu diminué hormis les déchets verts. Le fort engouement touristique pour le Lot à l'été 2020 et la reprise de l'immobilier ont entraîné une augmentation des apports.

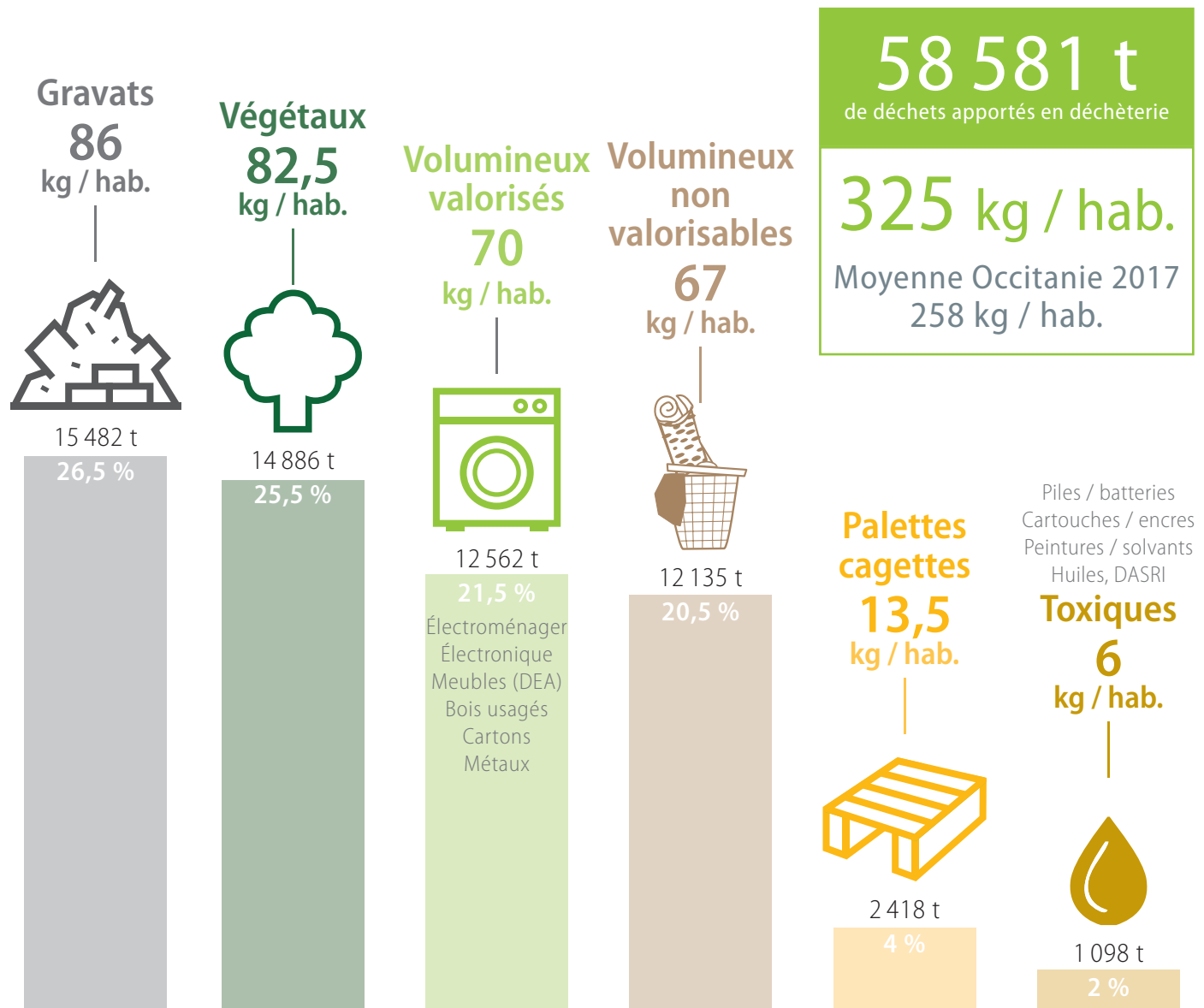
► Voir annexe III : Nombre de passages par déchèterie.

366 262
passages en déchèteries

soit 4 par foyer

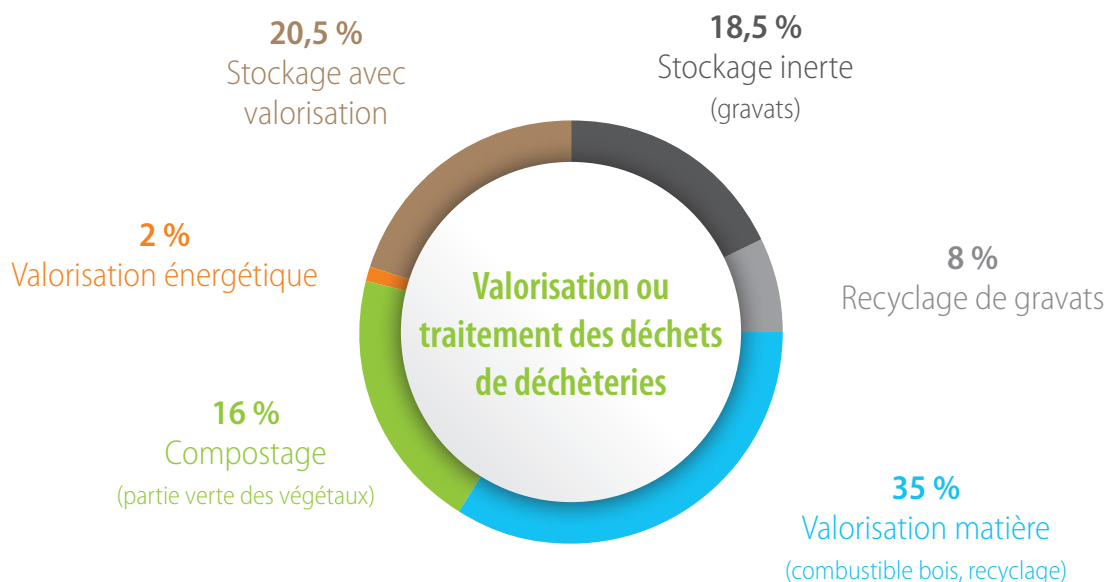
► Valorisation interne du bois et des végétaux





➤ Le départ vers des filières de valorisation

La déchèterie est le point de départ vers une quarantaine de filières de recyclages et de traitement. Chaque catégorie de déchet est prise en charge soit par le Syded, soit par un prestataire spécialisé. L'objectif est de valoriser au maximum ces matières pour neutraliser leur impact sur l'environnement (dépollution, traitements divers). ➤ Voir annexe III : Traitement des déchets et liste des repreneurs en déchèterie.



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

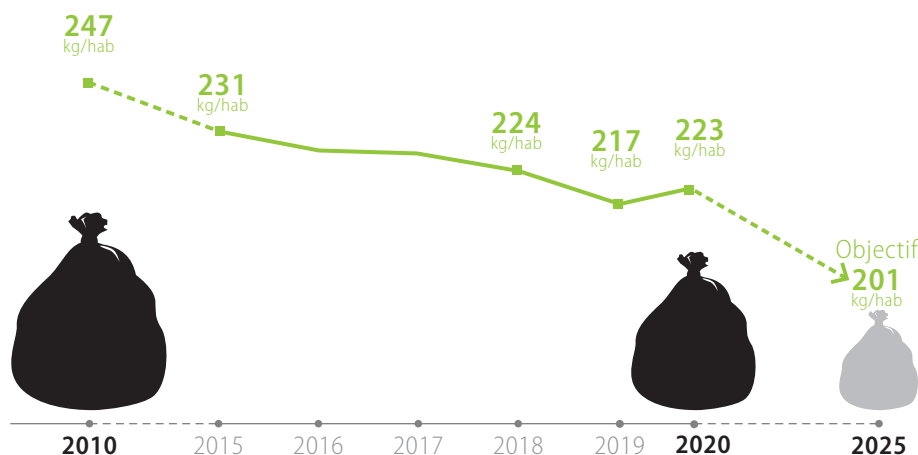
Elles sont issues de la collecte des bacs marron / noirs. Les OMR comprennent des déchets non recyclables dont seule l'élimination est possible, permettant malgré tout une valorisation. Avant d'être expédiés vers les sites de traitement hors du département, ces déchets sont regroupés sur l'un des 7 quais de transfert gérés par le Syded.

40 245 t
d'OMR dans le Lot

223 kg / hab.

Moyenne Occitanie 2017
277 kg / hab. (Source: Ademe)

➤ Les quantités restent élevées



Le Lot est le Département où l'on jette le moins dans le sac noir. Malgré tout, les efforts de réduction doivent se poursuivre, notamment sous le poids de l'augmentation de la TGAP.

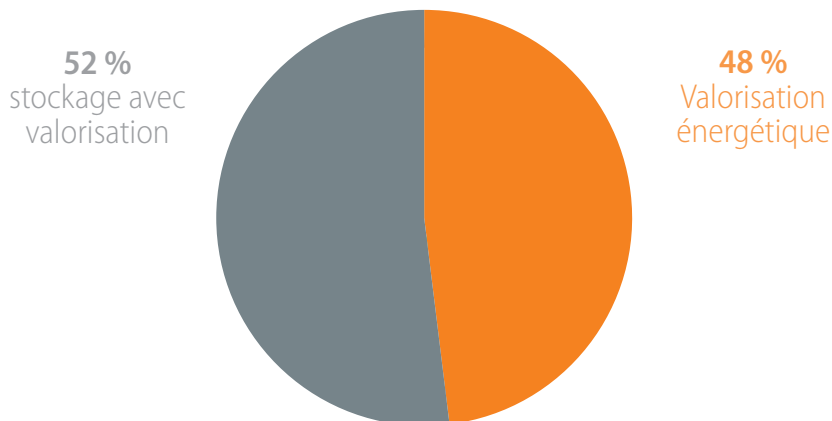
➤ Le traitement

Pour ces déchets collectés dans le Lot, il existe actuellement 2 filières de traitement dont le choix est guidé par le lieu de collecte :

- 20 808 t sont dirigées en stockage vers le site DRIMM (ISDND de Montech dans le Tarn-et-Garonne) qui valorise une partie de ces déchets par la récupération de biogaz.
- 19 437 t partent vers l'usine de Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19 - Corrèze) qui permet une valorisation énergétique des déchets.

⊕ DES FILIÈRES À HAUT RENDEMENT

Le Syded a fait le choix de diriger ses ordures ménagères vers des filières à haut rendement dont l'impact environnemental est maîtrisé. Les sites de stockage et de valorisation énergétique affichent des résultats de valorisation particulièrement élevés. Le site DRIMM (filiale Séché Environnement) de Montech est certifié ISO 14 001 (management environnemental). Le biogaz produit par les déchets permet de fabriquer de l'électricité, réinjectée dans le réseau public. Le site produit 3,5 fois plus d'électricité qu'il n'en consomme. Il est, de ce fait, un site à énergie positive. L'usine de Saint-Pantaléon-de-l'Arche permet de valoriser les déchets apportés : production de vapeur pour l'usine Blédina, alimentation d'un réseau de chaleur desservant 6 000 équivalents-logements et production d'électricité pour 1 800 foyers.

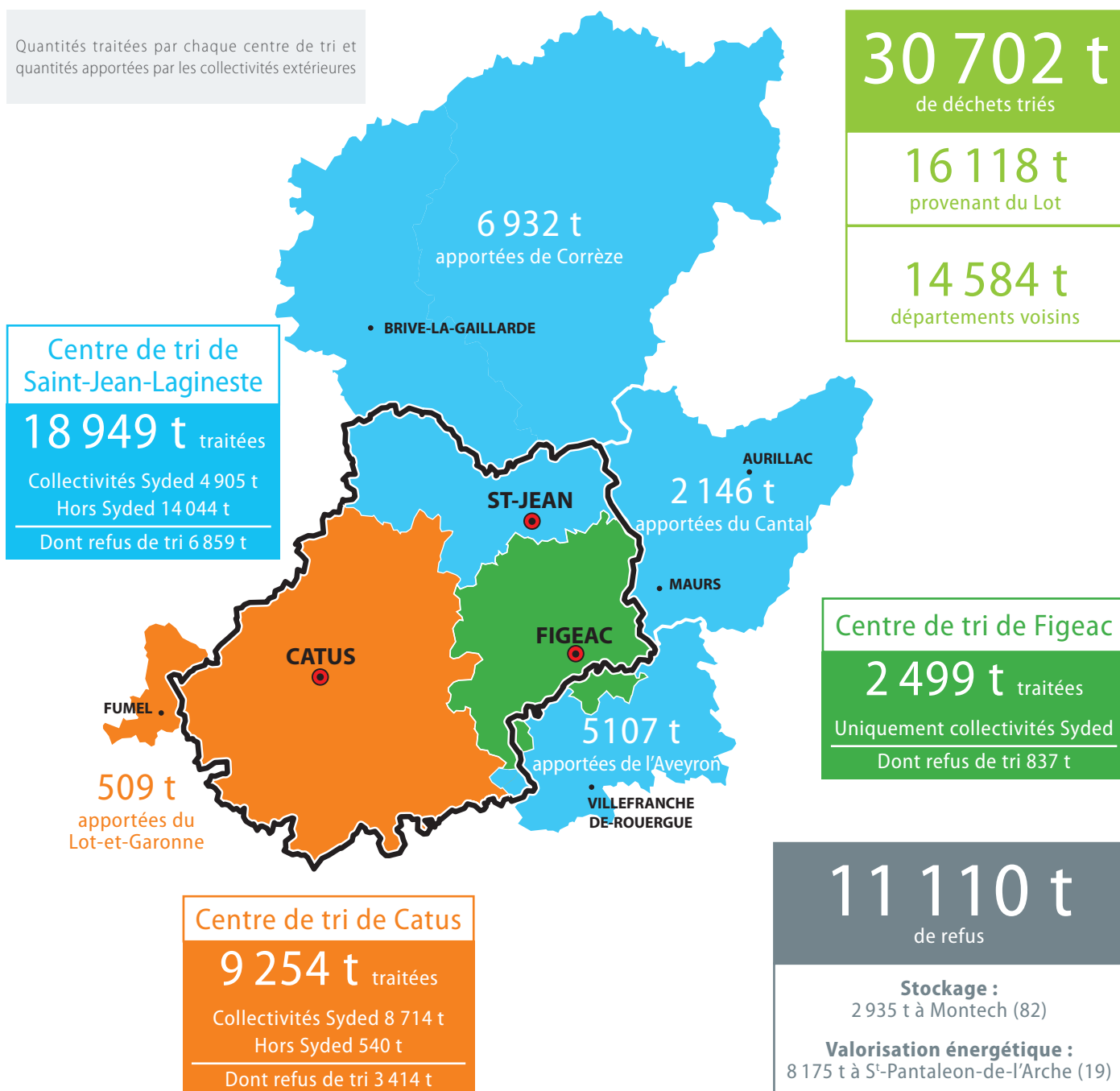


Les écarts entre le tonnage entrant et les quantités envoyées en traitement sont dus à plusieurs paramètres comme la variation des stocks d'une année sur l'autre ou l'étalement des ponts-basculés.

COOPÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE

Les 3 centres de tri du Syded permettent de traiter les déchets issus des collectes sélectives lotoises, mais ils ont aussi un rayonnement interdépartemental et permettent de construire des partenariats durables avec des collectivités des départements voisins comme l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze ou encore le Lot-et-Garonne. Ces collectivités s'appuient sur l'activité industrielle de tri du Syded pour traiter leurs déchets de collectes sélectives. Cette collaboration permet de maintenir, dans le Lot, l'activité de tri avec près de 150 emplois locaux à la clé.

Quantités traitées par chaque centre de tri et quantités apportées par les collectivités extérieures

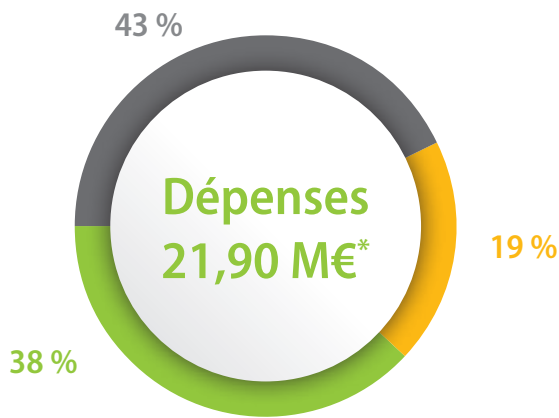


+ UNE RÉORGANISATION AVEC DEUX SITES

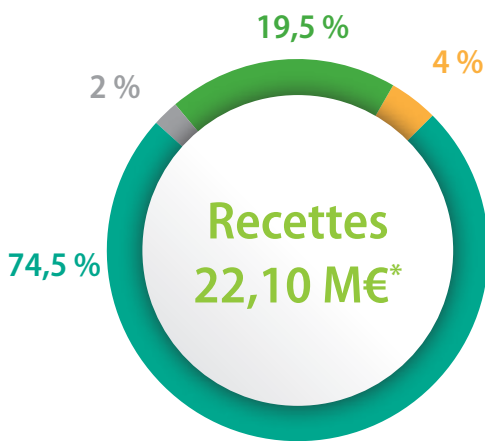
La fermeture programmée du centre de tri de Figeac et la mise en service du nouvel équipement de Catus, va entraîner une réorganisation départementale pour gérer les volumes d'emballages et papiers à trier. Cette organisation finalisée au 31 décembre 2021 a déjà été amorcée en 2020.

BILAN FINANCIER

Pour atténuer le coût de traitement des déchets imputé aux collectivités et aux usagers, le Syded peut compter sur les soutiens des éco-organismes et sur la vente des matériaux. Les partenariats avec les départements voisins permettent de rationaliser certains coûts et investissements.



- **Transport et traitement 9,30 M€** (valorisation énergétique, stockage)
- **Masse salariale 8,40 M€**
- **Charges courantes 4,20 M€** (structure, fluides, amortissements)

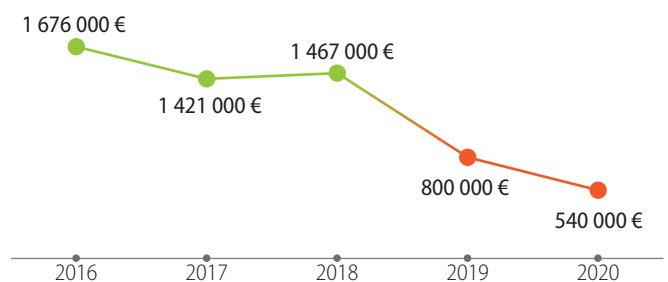


- **Participation 16,40 M€** (adhérents et partenaires)
- **Éco-organismes 4,30 M€**
- **Autres (subventions) 0,50 M€**
- **Ventes de matériaux 0,90 M€**

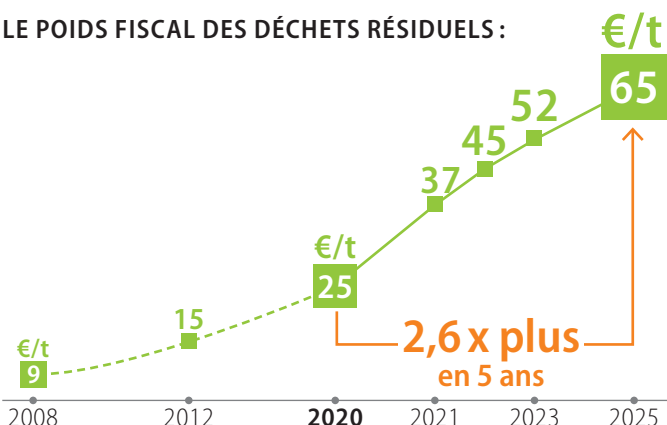
* Certaines charges et recettes d'amortissements, à hauteur de 2,60 M€, sont contractées pour simplifier la lecture.

LE MARCHÉ DES MATÉRIAUX RECYCLÉS EN BERNE

La chute des prix de reprise des matériaux triés amorcée en 2018, s'est confirmée en 2020. Le Syded ne peut plus compter sur ces recettes qui permettaient de maîtriser les tarifs appliqués aux adhérents.



LE POIDS FISCAL DES DÉCHETS RÉSIDUELS :



Le mur de la TGAP

Les activités de traitement des déchets vont être taxées de manière exponentielle dans les années à venir. C'est notamment le cas pour la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui augmente fortement à partir de 2021.

Si notre gestion des déchets n'évolue pas, nous devons verser près de 2 millions d'euros supplémentaires au titre de cette taxe à l'horizon 2025.

➤ Voir annexe II : Tarifs appliqués pour la compétence « déchets ».

LE COÛT PAR ACTIVITÉ

Le Syded ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités, de la qualité du tri réalisé par les habitants et de la population desservie. Chacun est donc acteur, à son niveau, pour limiter le coût des déchets dans sa collectivité.

➤ Coût aidé des services

Le coût aidé correspond à l'ensemble des charges diminué de la revente des matériaux et des soutiens versés par des éco-organismes. Ce coût correspond au traitement et au tri des déchets uniquement puisque la collecte est gérée par les 6 collectivités adhérentes. C'est la partie restant à financer par les collectivités adhérentes et donc par les usagers (population DGF incluant les résidences secondaires soit 208 858 habitants).

Ramassage et recyclage du verre
0,80 € / hab. | 19,20 € / tonne

**Tri et traitement
des emballages et papiers**
8,20 € / hab. | 55,90 € / tonne



Accès en déchèterie
27,30 € / hab. | 97,90 € / tonne

Traitement des ordures ménagères
28,20 € / hab. | 146,40 € / tonne

MISE EN SERVICE DE VALOTRI, LE NOUVEAU CENTRE DE TRI

Arrivé en bout de course, le centre de tri historique de Catus a définitivement fermé ses portes fin 2019. Pour prendre la relève, son successeur devait répondre à la progression du tri sur le territoire et aux exigences qualité des recycleurs. Construit en face de l'ancien centre de tri, Valotri répond au cahier des charges avec un rendement pouvant atteindre les 15 000 t d'emballages et papiers (2,5 fois plus que l'ancien équipement).

Cet outil moderne et évolutif a été mis en service en 2020. Cet investissement de 11 millions d'euros, a été subventionné à 30 % par Citeo, l'Ademe et la Région Occitanie.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2005, le Syded est producteur d'énergie grâce à des chaufferies au bois qu'il construit et gère pour le compte des communes qui en font la demande.

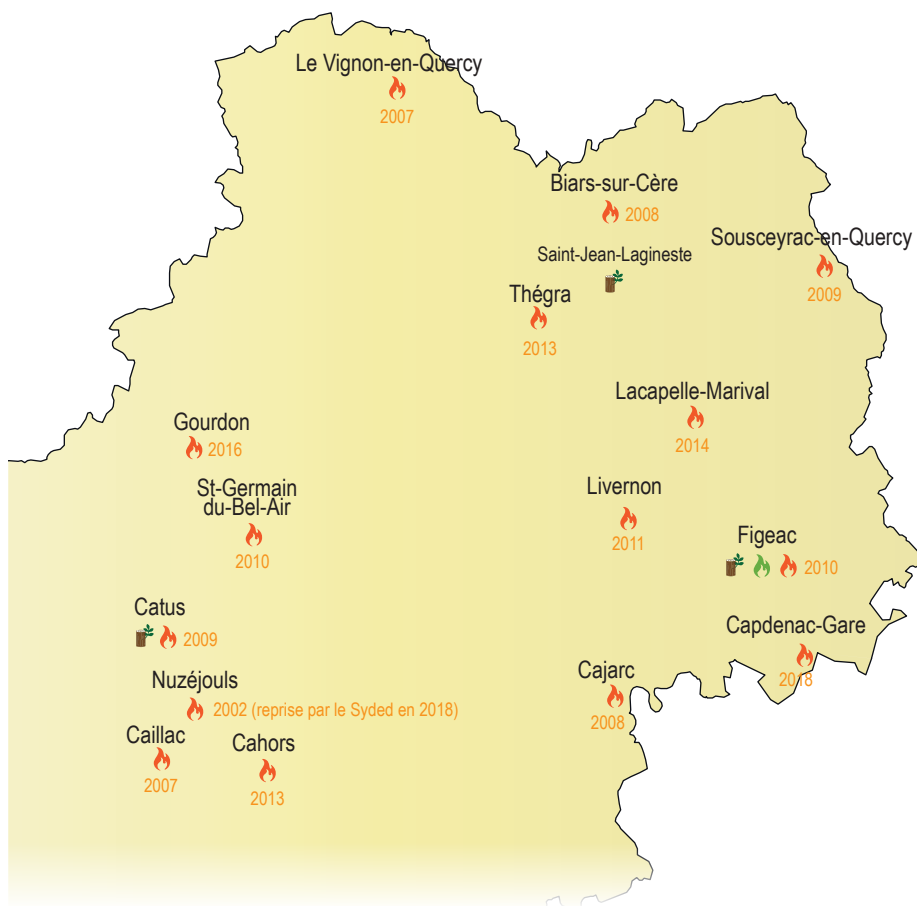
Pour chaque projet, le Syded intervient sur toutes les étapes clés :

- **Étude de faisabilité**
- **Financement et construction**
- **Gestion et maintenance** (approvisionnement en bois)
- **Facturation aux usagers**

LES RÉSEAUX DE CHALEUR AU BOIS

Produire de l'énergie impacte notre environnement. Celle produite par les réseaux de chaleur au bois du Syded fait partie des énergies renouvelables, dites « vertes ». La matière première, le bois, est issue de filières très locales et permet, d'une part, de valoriser des matériaux qui n'ont plus d'utilité, et d'autre part de faire émerger la filière bois sur le département. La distribution d'énergie s'adresse d'abord aux collectivités, pour leurs bâtiments, mais également aux particuliers dans une logique de service public solidaire et local.

UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE 15 CHAUFFERIES



13 615 t
de bois utilisées

1 401
bâtiments raccordés
dont 778 logements privés

➤ Voir annexes IV à XVIII pour les performances de chaque réseau.

- Réseau en fonctionnement
- Année de construction
- Plateforme de fabrication du combustible
- Projet de réseau en cours d'étude

UN SERVICE PUBLIC LOCAL ET SOLIDAIRE

VALORISER LE BOIS LOCAL

Chaque chaufferie est alimentée en bois dans un rayon de 50 km et rationalise les transports de combustible au maximum. Le Syded utilise du bois qui était jusqu'alors perdu pour en créer une ressource nouvelle grâce à la valorisation des apports en déchèterie (palettes et cagettes non traitées, partie ligneuse des végétaux), des déchets des chantiers d'élagage des collectivités locales ou des rebuts de l'industrie du bois.

STRUCTURER LA FILIÈRE BOIS

Le reste du combustible est acheté localement à des producteurs qui gèrent durablement leur exploitation et permet de développer la filière bois dans le Lot.

GESTION DE PROXIMITÉ

Ce sont les techniciens du Syded qui interviennent en direct sur les chaufferies et chez les usagers. Pendant la saison de chauffe, l'astreinte est disponible 24h/24 et 7j/7. D'autres agents du Syded assurent un service clientèle téléphonique 5J/7 pour les questions techniques et administratives.

COVID-19 SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS PRIORITAIRES

Pendant les périodes de confinement, les agents du Syded ont apporté une assistance particulière aux établissements de soins en intervenant exceptionnellement en dépannage sur les installations de chauffage de l'hôpital de Gourdon et d'EHPAD...

L'APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLE

Les chaufferies sont alimentées par des plaquettes bois respectant des paramètres bien précis pour assurer la meilleure combustion possible. La granulométrie (de l'ordre de 5 x 5 cm), l'humidité (entre 20 et 45 %), le taux de poussières et l'absence d'éléments indésirables sont systématiquement vérifiés.



37 %

Sous produits de l'industrie du bois - 5 106 t

27 %

Achat de plaquettes forestières - 3 689 t

14 %

Extraction depuis les végétaux - 1 839 t

14 %

Palettes cagettes - 1 839 t

8 %

Chantiers d'élagage - 1 141 t

Le bois représente 97 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des 15 réseaux. Pour la mise en service, la maintenance et les appoints, les chaufferies ont aussi consommé 105 729 l de fioul et 28 374 m³ de gaz. Le fonctionnement a nécessité 1 056 MWh d'électricité.



+ DU DÉCHET À LA CHALEUR

Chaque année, ce sont plus de 15 000 t de végétaux qui sont apportées sur les 29 déchèteries du Syded. Pour valoriser la partie boisée de ces apports, le Syded a mis au point une technique innovante. Les végétaux sont broyés puis criblés afin de séparer la partie verte qui rejoindra la plateforme de compostage, des parties boisées qui seront mélangées à hauteur de 50 % avec du bois issu des palettes et cagettes.

UNE ÉNERGIE VERTE POUR L'ENVIRONNEMENT



97 %
part de combustible bois utilisé

3 % fioul et gaz pour l'appoint

24 223 MWh
vendus aux abonnés,
soit la consommation
d'une commune de
3 000 habitants.

65 %
de rendement moyen

⊕ UN SUIVI MINUTIEUX DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES

Les 15 chaufferies du Syded sont soumises à une réglementation environnementale stricte. Elles sont équipées de système de filtration des fumées haute performance.

Des contrôles périodiques des rejets atmosphériques sont réalisés par des organismes indépendants. De plus, dans le cadre de la politique d'amélioration continue, les équipes du SYDED réalisent également, tout au long de l'année, des contrôles internes à l'aide d'auto-analyseurs. Ces contrôles supplémentaires permettent de garantir un rendement élevé des chaudières et une optimisation des systèmes de filtration pour limiter au maximum l'impact environnemental des rejets.

Les importants investissements réalisés par le SYDED ces dernières années et l'optimisation continue du fonctionnement des installations permettent d'obtenir un niveau de filtration qui dépasse les exigences réglementaires.

➤ Bénéfice environnemental

La combustion du bois présente un bilan carbone neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. L'utilisation du bois pour produire de l'énergie se substitue également aux matières premières fossiles comme le

fioul et le gaz. Ces matières économisées présentent un double bénéfice environnemental avec l'économie du transport (plusieurs milliers de kilomètres évités) et la préservation de matières premières non renouvelables.



2 201 t
équivalent pétrole évitées
soit 970 tours du monde en voiture



7 935 t
de rejet en CO₂ évitées

TRAVAUX ET AMÉLIORATIONS

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le déploiement de vannes à débit variable sur les réseaux s'est poursuivi en 2020. Cela permet de faire baisser la consommation électrique de l'ordre de 40 % pour chaque équipement.

CAMPAGNE DE DENSIFICATION

9 nouveaux abonnés ont été raccordés à des réseaux existants dans le cadre de la campagne de densification opérée cette année.

EXTENSION DU RÉSEAU DE GOURDON

L'extension du réseau de chaleur a été terminée en 2020. Cette opération de 900 mètres linéaires porte la longueur totale du réseau à 4 200 mètres. Elle permet à 35 nouveaux bâtiments de bénéficier du service.

PROJETS ET PERSPECTIVES

LE RÉSEAU DE CHALEUR DE BEYNAT

Souvent sollicité pour présenter le fonctionnement de ses réseaux de chaleur, le Syded va exporter son savoir-faire en dehors du département. La commune de Beynat (Corrèze) a choisi le Syded pour l'accompagner sur la construction de son réseau en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Les travaux auront lieu en 2021 pour une mise en service à l'automne. L'exploitation sera également confiée au Syded.

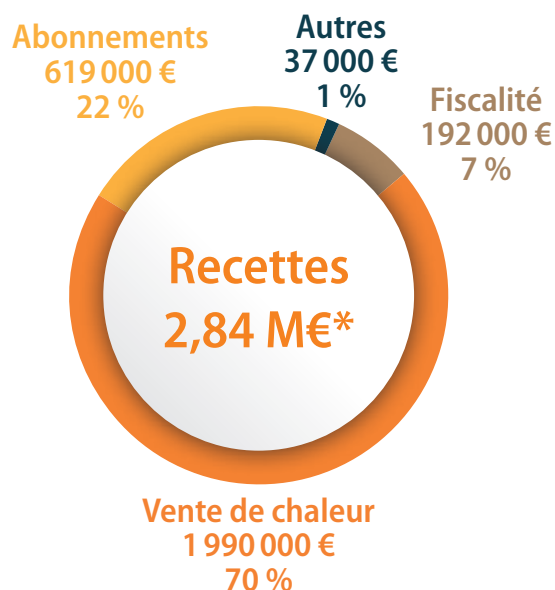
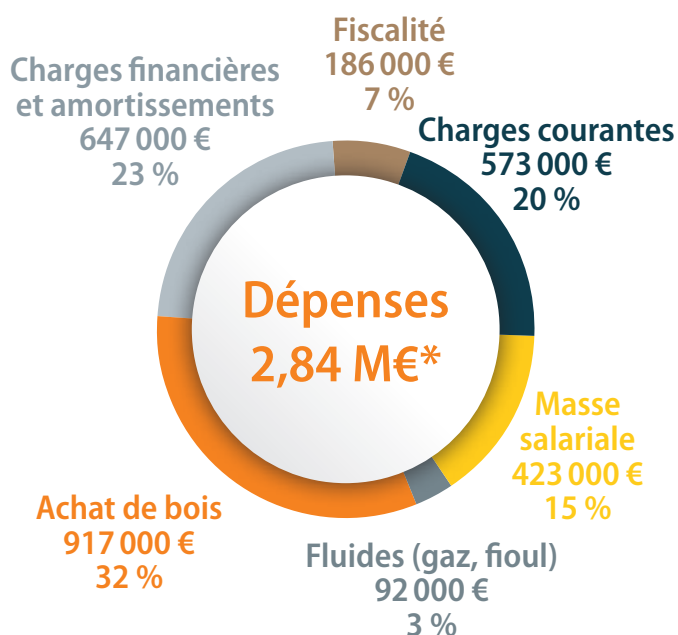
LE RÉSEAU DE CHALEUR DE FIGEAC

La commune de Figeac a relancé son projet d'implantation d'un réseau de chaleur. Ce projet avait été envisagé dès 2012. En 2021, les phases d'études et de planification de travaux sont programmées.

BILAN FINANCIER

COVID-19 BAISSÉ DES VENTES D'ÉNERGIE

La fermeture de certains gros consommateurs (piscines, établissements scolaires) pendant le premier confinement n'a pas permis d'atteindre les recettes attendues de vente de chaleur.



➤ Voir annexe XIX : Tarifs appliqués aux usagers

* Certaines charges et recettes d'amortissements, à hauteur de 700 000 €, sont contractées pour simplifier la lecture.

CYCLE DE L'EAU



Depuis 2008, le Syded est compétent dans le domaine de l'eau (assainissement et eau potable). Cette compétence s'est élargie en 2011 avec des missions sur les eaux naturelles. Le Syded agit comme un service technique mutualisé avec différentes missions :

- **L'accompagnement à l'exploitation** : veille juridique et réglementaire, visites d'ouvrage, mesures de qualité, suivi de contrats, évaluation des performances et conseil
- **L'accompagnement sur les projets** : travaux sur les réseaux, réhabilitation et construction d'équipements, production des documents réglementaires...
- **La production et la distribution** d'eau potable (gestion et création d'usines et de captages, réalisation d'interconnexions de réseaux, protection de ressources)
- **Le traitement des boues** produites par les stations de traitement des eaux usées
- **Le suivi de la qualité des eaux naturelles**
- **L'accompagnement à la gestion des baignades officielles** et des eaux de loisirs

UN SERVICE MUTUALISÉ

Le Syded intervient comme un service technique mutualisé à l'échelle départementale dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux naturelles. Il vise à accompagner les communes et syndicats des eaux dans la gestion quotidienne de leur service et dans la conduite de leurs projets. Les collectivités qui souhaitent faire appel au Syded adhèrent pour la compétence concernée et bénéficient d'un accompagnement à long terme et d'une expertise technique de proximité. La mutualisation se retrouve également à l'échelle interdépartementale avec la mise à disposition de Public Labos (regroupement des laboratoires du Lot, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne) qui permet un accès facilité pour les analyses, avec des coûts et des délais maîtrisés.

COVID-19 MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC AVANT TOUT

Pendant la période de confinement, le Syded a maintenu ses services, au plus près de chaque collectivité adhérente afin de garantir le service public à destination des usagers. L'accompagnement a notamment permis de mutualiser les demandes de soutien à l'Agence de l'Eau suite à l'interdiction d'épandage des boues non hygiénisées.

UNE FORTE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

La forte adhésion des collectivités locales au Syded assure une présence de terrain sur la plupart des équipements, des réseaux et des masses d'eau. Cela permet de maintenir sur le territoire des savoir-faire diversifiés et d'offrir aux Lotois un service de proximité au meilleur rapport qualité / prix.

+ UNE APPROCHE TRANSVERSALE

Intervenir sur 3 compétences du « Grand cycle de l'eau » est une force pour le Syded. Eau potable, assainissement et milieu naturel font partie d'un écosystème interdépendant dans lequel les compétences des agents sont mutualisées. Cela permet d'agir avec une vision d'ensemble et de prendre en compte l'intégralité des problématiques sur chaque projet.

89%
des abonnés lotois à l'eau potable
sont représentés par une collectivité
adhérente au Syded



Prélèvement dans les eaux de surfaces par un agent du Syded.

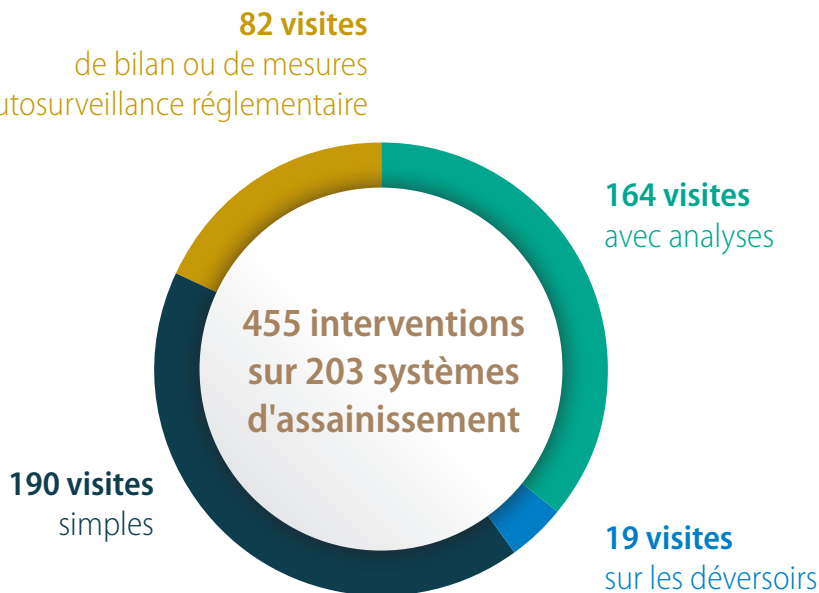
7/7
Tous les SPANC du territoire
adhèrent au Syded

91 %
des ouvrages d'assainissement du
département sont suivis par le Syded.
97% des gestionnaires adhèrent au
Syded.

20
baignades officielles accompagnées

L'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPLOITATION

Les agents du Syded interviennent auprès des collectivités adhérentes, en complément de leur personnel technique. Les visites et mesures réalisées permettent d'évaluer la performance des équipements (station de production d'eau potable et systèmes d'assainissement des eaux usées), et d'apporter des conseils pratiques sur leur gestion.



⊕ LES MESURES D'AUTOSURVEILLANCE

Le Syded accompagne les gestionnaires pour répondre à leurs obligations d'autosurveillance réglementaire. Il réalise les mesures d'autosurveillance 24h pour les petits systèmes d'assainissement (< 2 000 EH) et mutualise la collecte, l'analyse et la saisie des résultats pour l'ensemble des adhérents. Cela permet de fiabiliser la qualité des données (transport des échantillons maîtrisé et analyses par un laboratoire accrédité), de bénéficier de tarifs avantageux sur les frais d'analyses et de simplifier les démarches pour les collectivités puisque le Syded se charge du volet administratif.

25

visites d'ouvrages eau potable avec comptes rendus

30

sollicitations émanant des SPANC

118

Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) produits (81 Assainissement et 37 Eau potable)

2

syndicats mixtes accompagnés pour la création ou l'élargissement de leurs territoires

13

contrats de DSP suivis (9 Assainissement et 4 Eau potable)

➤ Études sur les boues d'épuration trop riches en cuivre pour un retour au sol

Le Syded a finalisé une étude visant à étudier les boues non conformes pour cause de taux de cuivre supérieur à la législation. La première partie de l'étude avait permis d'identifier la cause principale, à savoir la corrosion des canalisations des habitations. Elle avait également proposé des solutions pour réduire le phénomène de concentration qui était constaté sur certain type de boues activées. La seconde partie de l'étude conclue cette année améliore significativement la connaissance sur la problématique du cuivre. Les équipements équipés de filtres plantés de roseaux seraient peu touchés par les fortes concentrations en cuivre. En revanche, des filières comme les décanteurs digesteurs ou les fosses toutes eaux peuvent être plus impactées, mais l'étude n'a pas permis de définir de protocole de traitement approprié.

Cette étude a bénéficié du soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département du Lot.

⊕ 6 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À SUIVRE

Le Syded suit 6 nouvelles stations de traitement des eaux usées mises en service en 2020. Quatre avec un système de filtres plantés de roseaux pour lesquelles il a aussi suivi le chantier de réalisation : Vignon-en-Quercy (560 EH), Saint-Germain-du-Bel-Air (560 EH), Saint-Paul-Flaunac (65 EH), L'Hospitalet-Granejoul (25 EH), une avec disques biologiques : Luzech (120 EH) et une à boues activées : Cressensac-Sarrazac (30 EH).

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Le Syded se positionne comme une solution d'appui concrète pour les collectivités qui mènent des projets d'eau potable ou d'assainissement. Son accompagnement diffère de celui d'un bureau d'études, grâce à une parfaite connaissance du territoire et une collaboration qui s'inscrit sur le long terme. Le Syded peut intervenir en tant que maître d'œuvre, assistant à maîtrise d'ouvrage ou encore assistant technique selon le projet.

Fin 2020, le Syded accompagnait 107 projets en cours pour ses adhérents, dont 11 nouveaux lancés en 2020.

■ Part Eau potable
■ Part Assainissement

5 opérations
d'accompagnement complet
(ouvrage + réseau)

49 opérations sur les réseaux
(renforcement, interconnexion...)



24 opérations
sur les études et plans d'action

19 opérations sur les ouvrages
(traitements, réservoirs...)

10 opérations diverses

➤ Lutter contre le Chlorure de Vinyle Monomère

Depuis plusieurs années, un risque nouveau a été identifié sur la qualité de l'eau potable avec la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM). Ces molécules sont contenues dans les canalisations et l'État impose désormais aux collectivités d'effectuer des mesures sur les réseaux.

Le Syded s'est emparé de ce sujet d'actualité et accompagne ses adhérents. Un premier projet a vu le jour avec le Syndicat des eaux de Faycelles - Frontenac. Après une phase d'analyse en 2019, un plan d'actions sur 3 ans a été établi conjointement entre la collectivité, son délégataire et le Syded, portant notamment sur le remplacement des canalisations les plus problématiques.

D'autres secteurs sont en phase d'analyse et aboutiront à des plans d'actions dans les années à venir.



LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le Syded exploite directement les équipements de production d'eau potable du Syndicat AEP de Francoulès et de la commune de Cajarc suite à un transfert de compétence. Cela représente 2 stations de production qui permettent de desservir 7 000 habitants.

➤ Suivi de la qualité

Les équipements de production d'eau potable ont été régulièrement contrôlés par l'ARS : 8 fois pour Francoulès et 11 pour Cajarc.

CONTRÔLE ARS PARAMÈTRE PHYSICO-CHIMIQUE (TURBIDITÉ)

CONTRÔLE ARS PARAMÈTRE BACTÉRIOLOGIQUE

45 %
non conforme



Cajarc

100 %
conforme



Francoulès

100 %
conforme



Cajarc

100 %
conforme



Francoulès

90 %
conforme



Cajarc

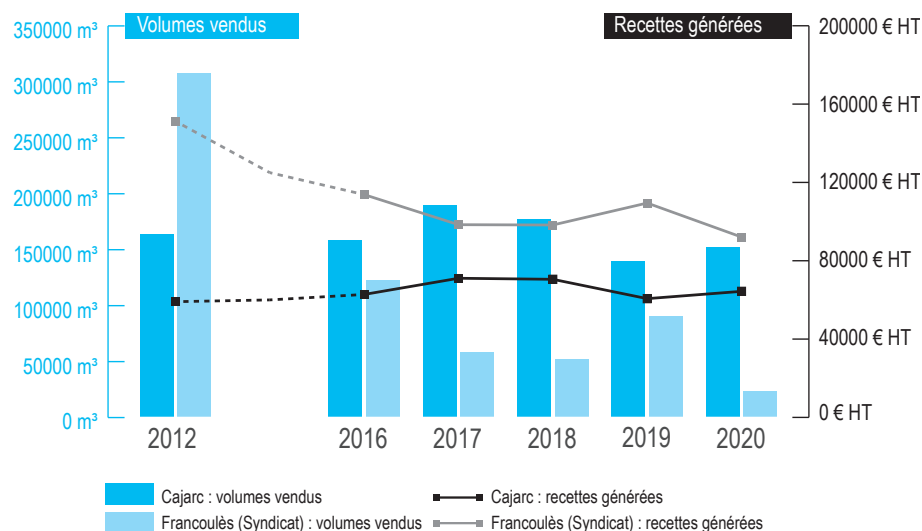
Les résultats des contrôles ARS physico-chimiques de Cajarc ne sont pas satisfaisants. Néanmoins, il convient de les relativiser car la majorité a été réalisée sur deux épisodes de dégradation liés aux précipitations. Ces deux phénomènes avaient été signalés à l'ARS par le Syded. Cette turbidité, supérieure aux normes, n'a pas rendu l'eau impropre à la consommation. Néanmoins, par précaution, un arrêté municipal a été pris concernant la restriction des usages de l'eau. L'usine de production est équipée d'appareils d'automesures qui permettent d'obtenir des résultats plus fins sur la qualité en temps réel (toutes les 15 minutes) qui montrent que la qualité de l'eau est conforme pendant 90 % du temps.

Le projet de mise en place de l'ultrafiltration pour la station de Landenouze à Cajarc est au stade de l'étude. Il permettra de corriger les problématiques de turbidité rencontrées par cette ressource.

➤ TRAITEMENT PAR UV À FONTPOLÉMIE

Les travaux de mise en œuvre du traitement par ultraviolet pour la station de Fontpolémie (SIAEP de Francoulès) ont été menés en 2020. La mise en service du système est prévue en 2021 et permettra d'assurer une meilleure production d'eau potable.

➤ La vente d'eau potable



Cette année, les volumes d'eau vendus au syndicat de Francoulès ont chuté. L'usine de production a été à l'arrêt plusieurs mois pour permettre les travaux d'installation du traitement par UV (voir ci-dessus). Pendant cette période, l'alimentation a été assurée par d'autres ressources interconnectées.

➤ Voir annexes XX et XXI pour les performances détaillées

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

De par son caractère rural et dispersé, le Lot compte 50 % d'habitations disposant d'une installation d'assainissement non collectif. Toutes les communes du territoire ont choisi de se regrouper à l'échelle intercommunale. Les 7 entités présentes sur le département (SPANC) sont adhérentes au Syded, ce qui assure une action cohérente pour les 50 000 installations individuelles existantes. Afin de garantir une protection optimale de notre environnement et de notre cadre de vie, les 7 SPANC assurent le contrôle de ces systèmes de traitement individuels.

➤ La coordination départementale

COVID-19 GARDER L'ÉQUILIBRE

À l'annonce du confinement, nombre de collectivités en charge des contrôles d'ANC ont dû suspendre certaines de leurs visites chez les particuliers. Face à la problématique du financement de la compétence, dépendant en partie des visites de contrôle, le Syded a réalisé un protocole technique à destination des adhérents. Il a permis de maintenir l'activité avec des conditions de sécurité optimisées pour les agents des SPANC et les usagers.

Le Syded assure une mission d'accompagnement des SPANC sur différents volets : veille réglementaire, assistance juridique et technique. Il adhère à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), au réseau IDEAL et participe à des groupes de travail à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

L'intervention à l'échelle départementale permet au Syded de mutualiser des moyens humains et matériels afin de limiter les coûts des SPANC notamment avec la mise à disposition de matériel spécifique destiné à la mesure de boues ou à la recherche d'ouvrages enterrés et inaccessibles. Le Syded joue également le rôle d'observatoire au bénéfice de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des SPANC eux-mêmes.

Des regroupements réguliers des techniciens des SPANC permettent d'animer un temps d'échange et de partage d'expériences sur les actualités du secteur, les questions importantes et l'harmonie des pratiques sur l'ensemble du territoire.



⊕ UNE CHARTE DÉPARTEMENTALE

Le Syded est garant de la charte départementale de l'ANC qui réunit autour d'un objectif de bonnes pratiques les actions dans ce secteur. Il rassemble ainsi des fournisseurs de granulats et des installateurs qui acceptent de se soumettre à des contrôles qualité, en toute transparence. À ce titre, il établit une liste de prestataires agréés, distribuée à tous les particuliers qui souhaitent effectuer des travaux sur leur installation. Cela participe à rendre un service de qualité et de proximité à chaque Lotois.

Travaux d'installation d'un système d'assainissement non collectif chez un particulier

LE TRAITEMENT DES BOUES

Les systèmes d'assainissement produisent des boues pendant leur fonctionnement. Le traitement de ces boues qui ont le statut réglementaire de déchet est très encadré. Il existe plusieurs manières de les valoriser, ce qui demande une connaissance complète du sujet et une expertise technique. Le Syded a vocation à mutualiser son action à l'échelle départementale pour offrir un service efficace et pertinent à ses adhérents. Il assume la responsabilité de « producteur de boues » concernant leur élimination.

COVID-19 L'INTERDICTION DE L'ÉPANDAGE

Le début de la crise sanitaire a fait craindre de possibles contaminations via les eaux usées. L'épandage des boues, déjà fragilisé depuis plusieurs années a été interdit dès le mois de mars par mesure de précaution sanitaire. Cette interdiction a obligé le Syded à s'adapter dans l'urgence afin de traiter ces boues pour garantir le fonctionnement du service public d'assainissement collectif. Une grande partie des boues a été dirigée vers la filière de compostage avec deux inconvénients majeurs. Tout d'abord l'explosion des coûts de transport et de traitement qui nécessite une déshydratation. Ensuite, la rupture du cercle vertueux qui consistait à effectuer un retour au sol local des boues. En effet, les boues sont compostées à l'extérieur du département et ne profitent plus aux exploitations agricoles du territoire contrairement à l'épandage.

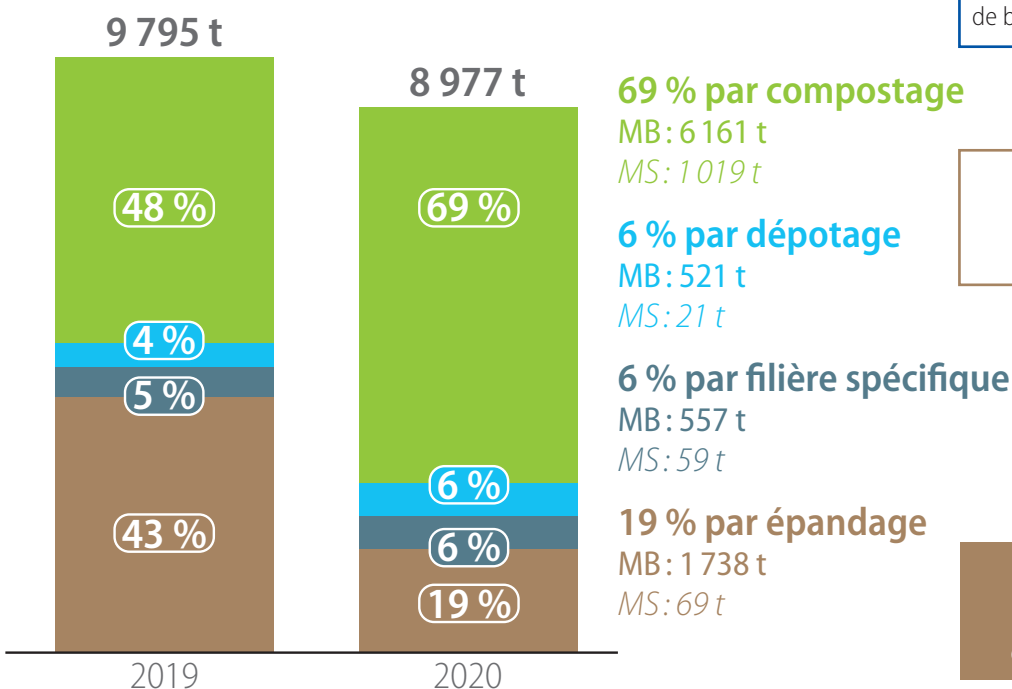
En concertation avec ses adhérents, le Syded poursuit son travail d'optimisation sur le traitement des boues afin de maîtriser l'augmentation des coûts dans un contexte incertain sur le plan réglementaire.

➤ Prise en charge et traitement

Le traitement par compostage est principalement utilisé pour les boues pâteuses alors que les boues liquides rejoignent la filière d'épandage. Le dépotage permet de transférer les boues liquides de petites stations vers des unités de plus grande capacité équipées pour recevoir ces matières. La filière d'élimination finale étant alors le compostage.

COVID-19 GESTION DES AIDES

L'Agence de l'Eau finance 50% du surcoût causé par le traitement des boues qui n'ont pu être épandues. Le Syded a centralisé les demandes pour l'ensemble de ses adhérents à travers un dossier unique pour faciliter cette démarche administrative et ainsi permettre à l'ensemble des collectivités concernées de bénéficier de ce soutien exceptionnel.



118
analyses de boues effectuées

- 59%
de boues traitées en épandage

MB : Matière Brute prise en charge. Les boues brutes sont plus ou moins hydratées (on parle de boues pâteuses ou de boues liquides).
MS : Matière Sèche obtenue suite à la déshydratation des boues.

LES EAUX NATURELLES

COVID-19 L'INCERTITUDE SUR LES EAUX DE BAINNADE

La surveillance régulière des eaux naturelles menée par le Syded se base sur des mesures et analyses qui permettent habituellement de détecter tout risque de contamination à des maladies connues. C'est ce qui permet de fermer une baignade par précaution. Un travail conjoint avec l'ARS Occitanie a permis d'établir que les analyses ordinaires étaient suffisantes face au risque de présence de la Covid-19 dans les eaux de baignade. Le Syded a pu se faire le relais de ces informations auprès des collectivités en charge d'un espace de baignade.

Les risques de contamination pour le grand public résidant davantage dans la proximité sur les abords de baignade, les communes ont mis en place une signalétique adéquate présentant les mesures à respecter par les usagers.

862

prélèvements effectués sur les eaux naturelles

23 000

résultats analytiques

➤ Le suivi des eaux superficielles

Le Syded effectue un suivi permanent sur les principaux cours d'eau du département. Grâce à une collaboration avec les différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques au-delà des limites administratives ou géographiques, il collecte et interprète l'ensemble des données concernant le département du Lot.

➤ Inf'eau loisirs : l'information quotidienne sur la qualité des eaux

Pendant la période estivale, le site infeauloisirs.fr donne, chaque jour, les conditions pour la baignade et les activités de loisirs sur les 350 km de rivières et les 7 plans d'eau.

Les responsables des zones de baignade officielles et les professionnels du tourisme (loueurs de canoë, hébergeurs, offices de tourisme...) ont ainsi accès aux prévisions quotidiennes concernant les conditions météo et la qualité prévue sur les plans d'eau et les rivières lotoises. Ces informations permettent d'anticiper tout risque de dégradation de la qualité des eaux et permettent aux collectivités de prendre un arrêté d'interdiction de baignade si nécessaire.

Le dispositif, en grande partie financé par le Département qui en a cédé la gestion au Syded en 2011, prévoit également des outils de communication destinés au grand public.



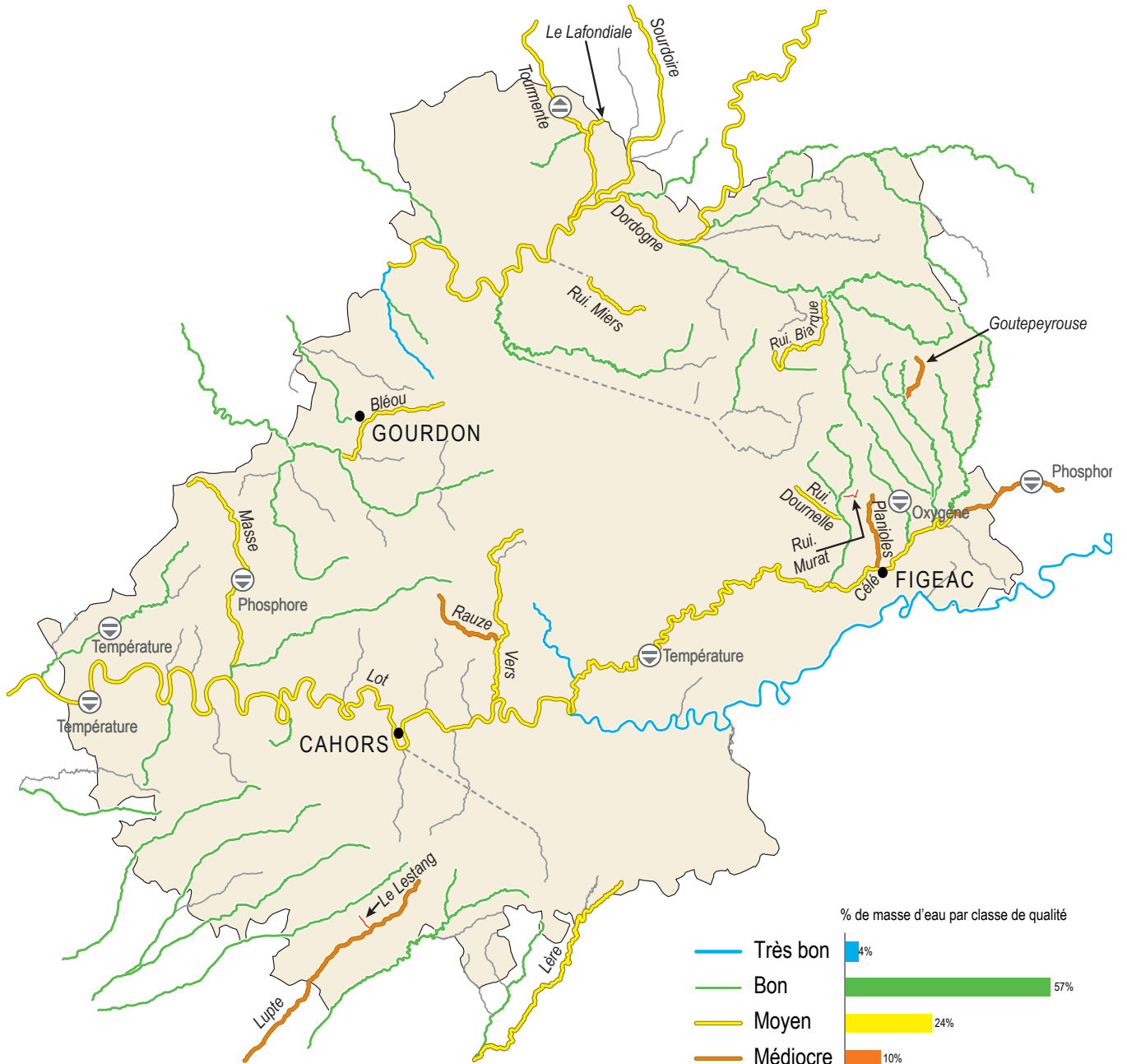
+ DES PRÉVISIONS TRÈS FIABLES

Inf'eau loisirs est un dispositif qui se base sur une modélisation de la dynamique des pollutions pour prévoir la qualité des eaux en fonction de paramètres environnementaux (pollutions, pluviométrie...). L'outil a été développé en interne à partir de 2003 et s'est appuyé sur un historique important de données. Il fonctionne 7j/7 pendant la période estivale grâce à la mobilisation de 4 agents du Syded ainsi qu'à des observateurs bénévoles sur le terrain (élu, professionnels du tourisme, fédération de pêche, associations...).

87 %

de prévisions justes en 2020.
12 % pessimistes et 1 % fausse.

QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DES MASSES D'EAU AU 31/12/2020



Nota : seuls les cours d'eau dégradés sont dénommés.

Evolution par rapport à 2019

- ⊕ Amélioration (1)
- ⊖ Dégradation (6)

➤ La gestion des baignades

Le Syded établit des prévisions à l'échelle départementale et couvre l'intégralité des baignades officielles recensées. Pour les PREB, l'accompagnement se traduit par la mise à disposition de signalétique et de panneaux d'affichage réglementaire. Le Syded produit et tient à jour les profils de baignade de chaque site (document obligatoire).

En 2020, deux baignades n'ont pas ouvert en raison des conditions sanitaires (Cahors Plage et Puy-l'Évêque) et une en raison de résultats d'analyse non conformes (Espagnac-Sainte-Eulalie).



+ UN NOUVEAU PAVILLON BLEU LOTOIS

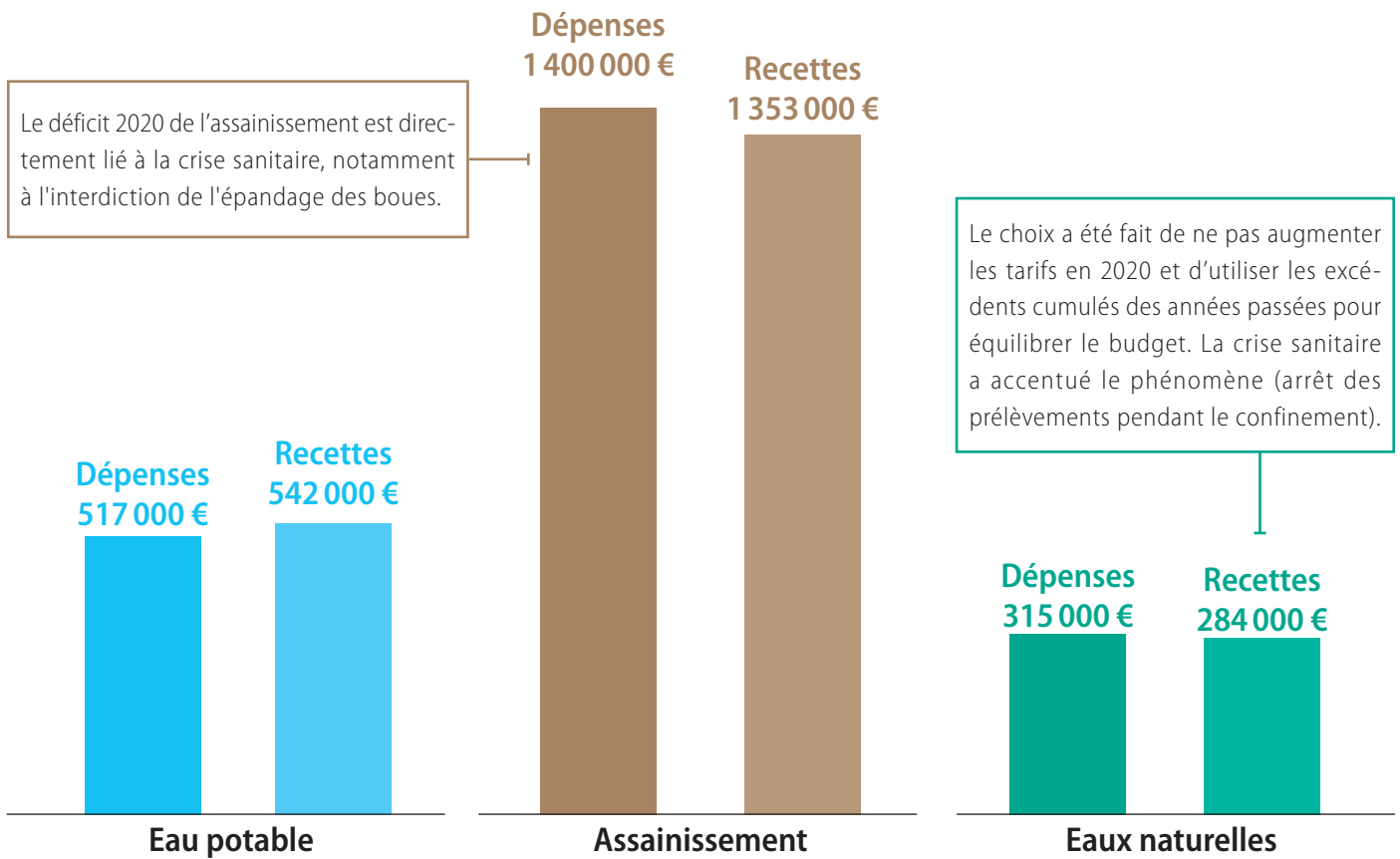
La baignade de Caix située à Luzech a obtenu le label Pavillon Bleu pour la saison 2020. Après le plan d'eau de Montcuq, c'est le deuxième site lotois à obtenir cette reconnaissance. Le Syded a accompagné la commune dans cette démarche de labellisation en apportant son conseil sur la gestion des déchets et la qualité de l'eau.

Sur le volet de la sensibilisation du grand public, une équipe d'animateurs du Syded a tenu deux stands sur place (photo ci-contre). Le Syded poursuivra son accompagnement pour la saison 2021.

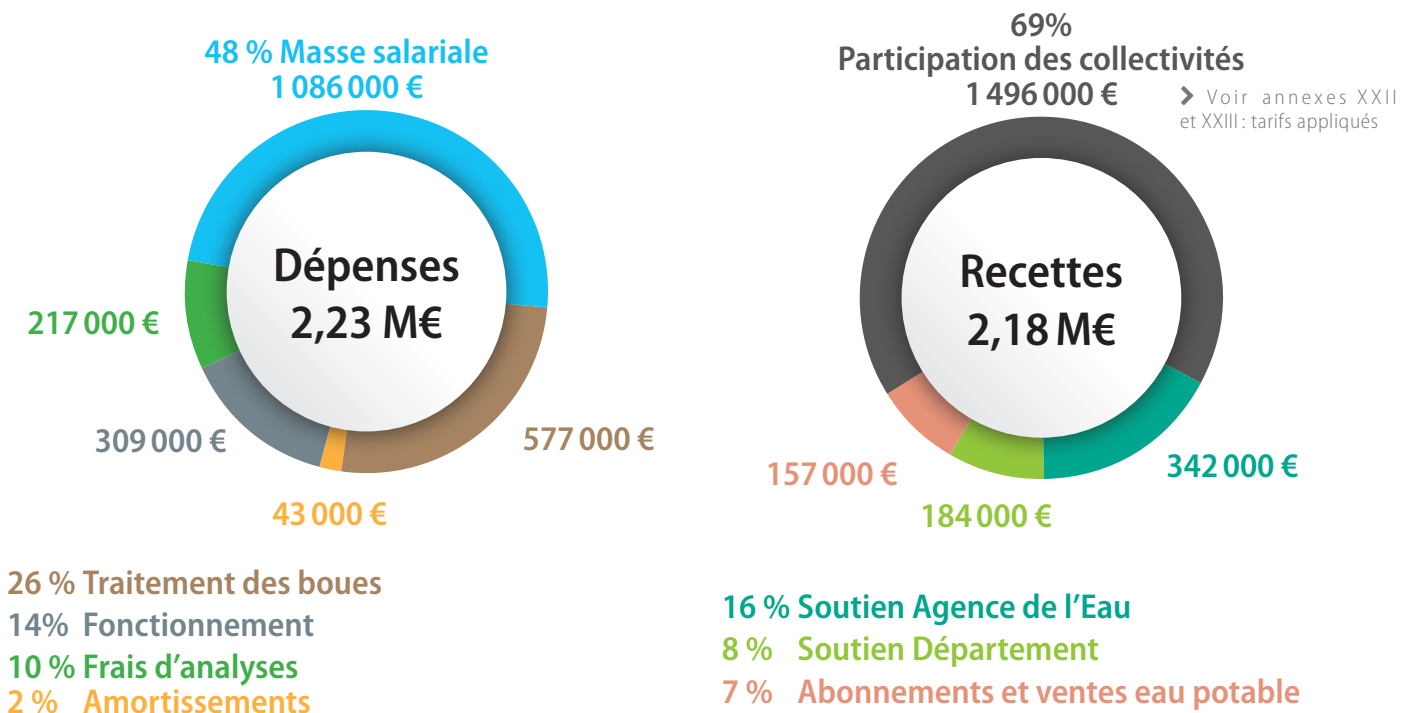


BILAN FINANCIER

BUDGETS MAÎTRISÉS POUR LES 3 COMPÉTENCES



RÉPARTITION PAR POSTES



LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable ou Alimentation en Eau Potable.

Agence de l'Eau : Établissement public de l'État qui a pour mission de réduire les pollutions et de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ANC : Assainissement Non Collectif

ARS : Agence Régionale de Santé.

Boues : Résidus du traitement des eaux usées, constituées pour l'essentiel d'un mélange d'eau et de matières en suspension.

Déchets assimilés : Déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Ils se déclinent en 5 familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Dépotage des boues : Action de décharger des boues liquides transportées dans une citerne.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble des déchets produits par un usager (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, verre et apports en déchèterie).

DREAL : Direction Régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DSP : Délégation de Service Public. Contrat passé par une collectivité qui confie la gestion d'un service public à un opérateur privé.

DUERP : Document unique d'évaluation des risques

Eaux de Baignade : Eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

EH : Équivalent Habitant. Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

Épandage : Pratique agricole qui vise à répandre sur une parcelle des fertilisants ou des amendements.

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail.

ETP : Équivalent Temps Plein. Unité de mesure qui permet de mesurer la capacité de travail d'une organisation.

FPR : Filtre Planté de Roseaux.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Quai de transfert : Lieu où transitent les déchets.

Refus de tri : Erreurs de tri éliminées du centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les usines de valorisation énergétique.

Maître d'ouvrage : Personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : Personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux.

Micropolluants : Substances susceptibles d'avoir une action toxique à très faible dose.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Part des ordures ménagères restant après les collectes sélectives (bac marron / gris).

Plaquette : Résultat du broyage de déchets de bois non traités utilisé comme combustible (chaudière bois).

Plaquette forestière : Résultat du broyage par engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière et d'élagage de bords de route.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code la Santé Publique).

Réseau IDEAL : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les adhérents.

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

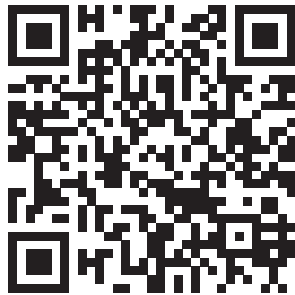
STEU : Station de Traitement des Eaux Usées.

TEP : Tonne Équivalent Pétrole. Unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11,6 MWh.

TMS : Troubles Musculosquelettiques.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules minérales ou organiques en suspension.

Widget : Application qui s'intègre sur un site internet et qui permet d'afficher des informations venant d'une source externe.



Rapport et annexes disponibles en
ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents"



Syded du Lot

Les matalines 46150 Catus
T. 05 65 21 54 30

syded-lot.fr